

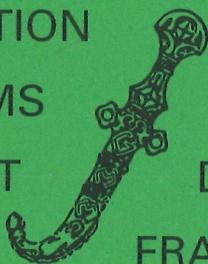
40^e ANNÉE - N° 140 - PÉRIODIQUE

1^{er} TRIMESTRE 1996

LA KOUUMIA

BULLETIN DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. 48 05 25 32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| ÉDITORIAL | 1 |
| PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA DU 13 FÉVRIER 1996 | 2 |
| Cotisations | 9 |
| Documents financiers | 10 |
| PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION | 13 |
| ACTIVITÉS DE LA KOUMIA ET DES SECTIONS | 17 |
| La Koumia | 17 |
| Section Provence-Côte d'Azur | 18 |
| Cérémonie à Abriès | 19 |
| Adhésion à la Fédération Maginot | 20 |
| CARNET | 21 |
| Naissance | 21 |
| Mariage | 21 |
| Décès | 21 |
| Décoration-promotion | 22 |
| IN MEMORIAM | 23 |
| Le chef de bataillon DUBUS | 23 |
| Le colonel NICLAUSSE | 26 |
| Docteur DUPUCH | 29 |
| LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE | 30 |
| Les relations anciennes de la France et du Maroc (suite) | 30 |
| Le lieutenant-colonel ABESCAT lors de l'attaque de la ligne Maginot, par le colonel BERTIAUD | 34 |
| ARTICLES DIVERS | 38 |
| L'histoire d'un insigne par Philippe ESCANDE | 38 |
| Souvenir d'un sous-officier de goum par le capitaine DEGLIAME | 40 |
| BIBLIOGRAPHIE | 44 |
| NOGUÈS et la politique française au Maroc (1937-1943) par William A. HUISINGTON, traduit par Marc MÉRAUD | 44 |
| Complément à l'histoire des goums de Marc MÉRAUD | 44 |
| Mourir pour Jérusalem de Jean LARTÉGUY | 47 |
| Médecins chirurgiens et apothicaires français au Maroc, du docteur ROUSSELLE | 46 |

ÉDITORIAL

Fin mai-début juin 1995, nous manifestons la reconnaissance du peuple de France, de son Armée au Maroc pour les sacrifices consentis par son peuple pour la libération de notre Patrie.

Récompensant les efforts et les travaux accomplis par tous ceux de La Koumia depuis 1956, Sa Majesté le Roi Hassan II, les chefs des Forces Armées Royales, les autorités du royaume ont réservé à notre délégation un accueil qui marqua combien tous assument avec nous la mémoire de notre œuvre commune au Maroc pendant un demi-siècle et ont la volonté de l'enseigner aux générations actuelles et futures. La plaquette que vous allez recevoir en porte témoignage et nous remercions notre ministre de la Défense et le SIRPA de la réussite de sa réalisation et de sa prise en charge.

Aussi, la qualité de la présentation des collections de notre Musée au sein du Musée de l'Infanterie à Montpellier prend-elle pour la France un sens d'une réelle importance pour ses relations avec le royaume du Maroc, avec ses Forces Armées, avec les historiens de ses facultés.

Nous avons toujours affirmé notre volonté de développer notre amitié entre nos deux peuples. Le général FEAUGAS, notre président d'honneur, profitant des contacts qu'il est en mesure d'entretenir avec le milieu militaire des FAR, souhaite recenser les familles d'entre nous qui seraient en mesure d'accueillir de jeunes scolaires ou étudiants pendant la période des vacances.

Notre assemblée générale à Toulouse donnera l'occasion aux uns et aux autres de savoir la promotion à donner à ce projet.

Vous comprenez alors le rôle que nos descendants et leurs amis doivent tenir dans La Koumia ; le Musée sera à eux et il leur appartiendra de savoir comment développer encore l'amitié qui nous lie avec le Maroc.

Général LE DIBERDER

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FÉVRIER 1996

Le conseil d'administration de La Koumia s'est réuni le mardi 13 février 1996 sur la convocation de son président, le général LE DIBERDER, à la caserne de la Garde républicaine, place Baudoyer à Paris IV^e.

Etaient présents :

Général LE DIBERDER, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Georges BOYER de LATOUR, Georges CHARUIT, Jean BERTIAUX, Mademoiselle Monique BONDIS, Mademoiselle Antoinette-Marie GUIGNOT, Henri ALBY, Claude de BOUVET, général Jean GUILLOT, Madame de MAREUIL, André NOËL, maître Pierre REVEILLAUD, Jean SLIWA.

Excusés :

Amiral THEN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, colonel VIEILLOT.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Henri MULLER, trésorier général honoraire, Renaud ESPEISSE, président de la section Ouest, Jean DELACOURT, président de la section Paris - Ile-de-France et responsable du bulletin, Max de MAREUIL.

Le général LE DIBERDER ouvre la séance à 17 h 30.

Après avoir lu la liste des décédés depuis le dernier conseil d'administration, il fait observer une minute de silence à leur mémoire.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 octobre 1995.

Le président demande si les administrateurs ont des remarques à faire sur ce PV.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

2. Situation financière au 31 décembre 1995 (voir annexe I).

Le projet de budget de 1996 fait état des plaques mortuaires. Elles ont été réalisées et distribuées aux présidents de section.

Nous notons que la présentation diffère de celle des autres années.

Max de MAREUIL a bien voulu seconder notre ami MULLER, notre Bou Sendouq d'honneur, pour permettre à notre trésorière, Monique BONDIS, une tenue plus facile de notre comptabilité.

Le président déclare : « Comme nous l'avons précisé lors de notre dernier CA, nous exprimons notre reconnaissance à Sa Majesté le Roi Hassan II pour la générosité du don qu'Elle a bien voulu nous attribuer, correspondant au remboursement des frais de notre voyage. »

Nous avons **deux devoirs à remplir** :

Le **premier** concerne l'aide que nous souhaitons depuis toujours apporter aux anciens goumiers et à leurs « ayants droit ». Nous avons pris liaison avec Monsieur PAGES, directeur du service des Anciens combattants et de l'Appareillage des handicapés auprès de l'ambassade de France au Maroc ; il nous a communiqué les renseignements suivants : en 1995, environ 250 anciens goumiers ont sollicité un secours. Il estime qu'un secours de 1 500 dirhams, soit 885 francs, est significatif. Je propose donc d'accorder cette année quarante secours, soit 35 400 francs. L'œuvre des Gueules cassées nous a accordé 50 000 francs ; les produits du placement du don du Maroc peuvent être estimés à plus de 20 000 francs. Il nous restera une somme pour des secours supplémentaires, le cas échéant.

Monsieur PAGES précise que les règles de la comptabilité publique demandent que l'aide que nous sommes en mesure d'accorder transite par une association française du Maroc dont le représentant siège à la commission d'Action sociale qui décidera de la sélection des dossiers selon les mêmes règles appliquées aujourd'hui aux secours de l'Office national des Anciens Combattants. Je propose de désigner M. d'AGESCY, président du Souvenir français au Maroc. La Koumia pourra également attribuer par cet intermédiaire des secours à des personnes nommément désignées. Le versement aux intéressés peut être effectué par mandat-poste, accompagné d'une lettre explicative sur l'origine du secours accordé.

Le CA donne son accord pour cette manière d'agir.

Notre ami Georges de LATOUR demande d'attirer l'attention de Monsieur PAGES sur la nécessité de permettre à toutes les régions de bénéficier des secours que La Koumia apportera de manière à n'oublier aucune des zones de recrutement.

Le **deuxième** devoir concerne la connaissance et la diffusion de notre « Histoire », de notre mémoire. Il n'est pas possible aujourd'hui de déterminer ce qu'il nous sera possible d'entreprendre. Cependant,

nous savons que le transfert de notre Musée, l'installation de nos collections, la réparation de certains objets, l'enrichissement de ce que nous possédons, exigera sans doute une contribution financière qu'il n'est pas possible aujourd'hui de vous chiffrer. Il convient d'y penser.

3. Effectifs – Cotisations.

Le lieutenant-colonel CHARUIT, secrétaire général, indique les effectifs au 31 décembre 1995 :

| | |
|-------------------|--------------------|
| Total : 933 | dont : 620 anciens |
| | 129 veuves |
| | 125 descendants |
| | 59 sympathisants. |

38 membres ont été récemment rayés pour non-paiement de cotisation après plus de quatre ans, malgré les rappels.

850 membres sont destinataires du bulletin, mais :

585 seulement étaient à jour de leur cotisation au 31 décembre 1995.

Des rappels ont été adressés par l'intermédiaire des présidents de section.

5 % des retardataires se sont mis en règle à ce jour.

4. Bulletin – Annuaire.

Le colonel DELACOURT rappelle qu'il souhaite toujours recevoir des articles. Il demande le soutien d'un nouveau responsable à même de le seconder et de se préparer à le remplacer.

Il précise que l'édition de 1 000 exemplaires reste indispensable pour le maintien des avantages accordés par la commission paritaire.

Le général LE DIBERDER demande qu'un nouvel effort de recrutement soit entrepris parmi les descendants et les amis pour combler les vides existant entre les abonnés actuels et les possibilités offertes par le chiffre des 1 000 exemplaires.

L'annuaire est pratiquement terminé. Il a été adressé pour vérification à tous les présidents de section. Le CA décide que cet annuaire sera adressé à tous les membres « à jour de leur cotisation » en supplément à un numéro de bulletin.

5. Renouveaulement du conseil d'administration.

Seul Michel PASQUIER n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat.

Il reste donc quatre places à pourvoir : le colonel DELACOURT et Madame MULLER ont posé leur candidature et le général a proposé à Monsieur l'ambassadeur BUCCO-RIBOULAT d'assurer ainsi le contact avec l'association des Anciens contrôleurs en acceptant de siéger à notre conseil, ce qu'il a accepté.

Donc, les noms de Madame MULLER, de Monsieur l'ambassadeur BUCCO-RIBOULAT et du colonel DELACOURT seront proposés à l'approbation de l'assemblée générale.

Les autres membres du CA ont approuvé le principe de leur reconduction.

6. Activités du président et du Bureau.

Le 14 janvier, La Koumia était représentée à la messe en l'église Saint-Louis des Invalides pour le maréchal de LATTRE, et le 11 janvier au Monument aux Morts de la Place Rhin-et-Danube, Porte Dauphine.

Le 18 janvier 1996, elle assistait à la cérémonie au Monument pour le maréchal JUIN, place d'Italie ; le président y déposait une gerbe, puis la délégation assistait à la messe en l'Eglise Saint-Louis des Invalides.

La veille, le président assistait au conseil du CEF, présidé par le général HENRY. C'est la première fois que La Koumia y était convoquée. Le général HENRY a fait état de sa désapprobation de la dernière émission sur la 5^e chaîne au sujet de la campagne d'Italie. Il a indiqué que le général de BRANCION publiait aux « Presses de la Cité » un livre sur l'action des artilleurs pendant la campagne d'Italie. Il a rendu compte d'une entrevue accordée par Monsieur PASQUINI, ministre des Anciens Combattants, au sujet de la valorisation des retraites et pensions des Anciens Combattants en Afrique et Afrique du Nord. Le ministre a déclaré qu'après les résultats obtenus l'an passé, il convient d'attendre une amélioration des finances de la France pour une augmentation significative. Le remboursement de la dette de la Sécurité sociale étant étalé sur quinze ans, il ne restera plus beaucoup d'anciens combattants de ces pays à cette époque...

Le CEFI devrait organiser son congrès à Bordeaux du 7 au 10 juin 1996. Les prix proposés par l'organisateur étant jugés trop élevés, d'autres démarches sont en cours.

En 1997, le CEFI tiendrait son congrès à Tours.

La Koumia, représentée par notre secrétaire général, a assisté le 18 janvier à une réunion de l'UNCAM et le 24 janvier au Comité d'Entente présidé par le général de DINECHIN.

7. Souvenir du voyage au Maroc.

7. 1. *Plaque*tte.

La plaque

tte réalisée par le SIRPA et l'ECPA est en cours de distribution. Elle se proposait de marquer notre visite au Maroc. Le ministre de la Défense en avait accepté le principe. La qualité de sa présentation est remarquable. La Koumia adresse ses chaleureuses félicitations au chef d'escadrons DUMONT SAINT-PRIEST, à Benoit JEAY, concepteur de ce souvenir. Trois mille exemplaires sont tirés. Ils seront donc distribués au Maroc et en France. Que le général de CORTA, directeur du SIRPA, soit remercié d'avoir diligenté cette production.

7. 2. *La cassette*.

Notre ami Xavier de VILLENEUVE essaye, avec le SIRPA, de concevoir, pour la distribution à nos membres, une cassette à partir des excellentes séquences prises par lui tout au long du voyage. L'entreprise n'est pas facile et exige plus de temps qu'il ne le pensait.

7. 3. *Les photographies*.

En ce qui concerne la diffusion des photos prises par Made-moiselle Sylvie MARION, il est demandé lors de notre assemblée générale à Toulouse de prévoir une organisation qui permettra leur présentation, la prise des commandes, leur paiement. Le Bureau ne pouvant accepter cette charge, le président demande à des volontaires d'y pourvoir.

8. Relations avec les associations extérieures.

8. 1. *Fédération Maginot*.

La Fédération accepte notre candidature. Elle demande à chaque Ancien Combattant de lui communiquer le numéro de la carte de combattant. Le Bureau de La Koumia les réunira et les transmettra à la Fédération. Notre ami SLIWA précise que la Fédération n'ignore pas le temps nécessaire pour cela ; il ajoute que les veuves d'Anciens Combattants peuvent aussi s'inscrire.

8. 2. *Anciens SAS.*

Le président des Anciens SAS a adressé à La Koumia plusieurs exemplaires de la revue publiée par son association et désire prendre contact. Il lui sera répondu très favorablement, beaucoup d'anciens cadres des AI ayant servi dans leurs rangs et plusieurs y ayant été tués ou blessés.

8. 3. *Association des Anciens Contrôleurs du Maroc et de Tunisie.*

Le président EVIN a adressé une lettre au sujet de la future implantation du musée des Goums. Il se montre favorable à l'envoi de plusieurs souvenirs rappelant leurs actions à côté des officiers des AI.

Monsieur l'ambassadeur BUCCO-RIBOULAT accepte d'assurer les contacts entre La Koumia et l'association des Anciens Contrôleurs du Maroc et de Tunisie.

8. 4. *Associations des Français d'AFN.*

Ces associations précisent, le 22 septembre 1995, lors d'une réunion présidée par Monsieur ROMASI, ministre chargé des Relations avec le Parlement, et Monsieur Guy FORZY, délégué aux rapatriés, qu'elles apportent leur soutien aux actions engagées auprès de ces autorités par les harkis et leurs enfants pour que soit officialisée la responsabilité de la V^e République sur les sévices qu'ils subirent.

9. *Relations avec la presse.*

Monsieur DRISS SIBAH, autrefois journaliste sportif, 7, passage Chandon, 92230 Gennevilliers, avec maître HABIBI EL ALAOUI NOURREDINE à Aulnay-sous-Bois, avocat au barreau de Paris, s'occupe du journal *Arribate* (le lien), qui se propose, en langue française, d'intéresser les jeunes Marocains à l'étranger, en France en particulier, de développer les liens d'amitié entre la France et le Maroc et leur apprendre ce qu'est l'Islam pratiqué au Maroc. Il réserve une page aux souvenirs des exploits des Anciens Combattants servant sous le drapeau français.

Une plaquette et certains extraits de conférences lui ont été remis.

Il souhaite recevoir un exemplaire de notre publication La Koumia.

Monsieur DRISS SIBAH est connu de Monsieur AUGARDE qui souhaite que La Koumia l'aide dans son projet.

10. Musée des goums à Montsoreau.

Le contrôleur général des Armées ROCHEREAU a donné son accord pour la réalisation d'une étude préalable pour le développement du musée de l'Infanterie et la présentation de ses collections, de celles du musée de Montsoreau et de celles de La Rahla. Le réalisateur Gérard MONTEIL de la Société CREAM Atlantique en a été chargé. Il a déjà entendu quels souhaits La Koumia espère réaliser.

Une réunion préparatoire se déroulera à Montsoreau les 20, 21 et 22 mars.

Il est souhaitable d'étoffer ce qui y est présenté. Notre vice-président Jean de ROQUETTE-BUISSON a obtenu plusieurs albums de photos dont ceux des héritiers du général d'AMADE ; l'ensemble a été confié à l'ECPA, pour reproduction.

Un appel a été lancé pour obtenir des uns et des autres un complément aux richesses du Musée.

J'ai demandé au colonel JENNY et au commandant GUYOMAR de prendre contact avec Monsieur MONTEIL, qui siège à Pau, pour le mettre dans l'esprit des « A.I. et goums ».

Le problème de l'avenir de la Fondation fera l'objet d'une étude avec maître REVEILLAUD et Monsieur NOEL.

11. Divers.

11. 1. Le président signale la parution d'un livre par un historien italien qui accuse le CEFI, et en particulier les goumiers, d'avoir accompli des violences graves à l'encontre des populations civiles : viols, meurtres, pillages, etc.

Le texte a été communiqué au général directeur du SHAT qui est déjà intervenu sur le sujet au cours d'un colloque en Italie, pendant l'hiver 1994-1995, et a constitué un dossier très important.

Le général LE DIBERDER a l'intention de répondre à l'auteur sur un fait précis totalement inexact concernant la transcription de l'ordre du jour du 14 mai 1944, que chacun a lu et relit toujours avec émotion. Il fera approuver le texte qu'il rédigera par le général directeur du SHAT et en présentera la teneur à l'assemblée générale.

11. 2. La promotion de l'EMIA, qui sortira en juillet 1996, souhaite que leur 35^e promotion porte le nom du lieutenant Roger SCHAFFAR, commandant le 4^e Goum, tué en Tunisie le 18 février 1943.

Le général demande à tous ceux ayant des souvenirs sur celui que notre ami NOEL connaissait bien les adressent à l'élève-officier d'active LAURENTIE, 2^e brigade de l'EMIA - 56381 GUER Cedex.

Le général interviendra auprès du commandant de l'école et auprès du ministre de la Défense.

Personne ne demandant la parole, le général LE DIBERDER lève la séance à 19 h 15.

Le lieutenant-colonel CHARUIT,
Secrétaire général

COTISATIONS

Les bandes d'envoi du présent bulletin marquées du cachet « Dernier envoi » indiquent que les destinataires ne sont pas à jour de leurs cotisations 1995.

LES COTISATIONS SONT DUES À COMPTER DU 1^{er} JANVIER DE CHAQUE ANNÉE

Il est rappelé qu'en principe les cotisations de l'année sont exigibles le 1^{er} juin.

| | |
|------------------------------|-------|
| Cotisation | 50 F |
| Abonnement au bulletin | 130 F |
| Total | 180 F |

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1995

| ACTIF | ACTIF BRUT 1995 | AMORT. 1995 | ACTIF NET 1995 | ACTIF NET 1994 | PASSIF | 1995 | 1994 |
|---------------------------|--------------------|----------------|-------------------|-------------------|---------------------------|--------------|------------|
| MOBILIER | 8 000,00 | 800,00 | 7 200,00 | 8 000,00 | REPORT EXCÉD. PRÉCÉDENT | 609 694,82 | |
| STOCKS | 30 706,00 | | 30 706,00 | 46 806,00 | EXCÉDENT DE L'ANNÉE | 743 382,48 | 609 694,82 |
| TIMBRES | 150,00 | | 150,00 | 140,00 | RÉGULARISATION 1994 | 59 309,00 | |
| PLACEMENT LONG TERME | 456 315,00 | | 456 315,00 | 407 000,00 | | | |
| PLACEMENT COURT TERME | 110 000,00 | | 110 000,00 | 100 000,00 | | | |
| PLACEMENT PROVISOIRE .. | 700 000,00 | | 700 000,00 | | | | |
| DISPONIBLE COMPTE | 82 908,58 | | 82 908,58 | 47 748,82 | | | |
| DISPONIBLE PROVISOIRE ... | 25 106,72 | | 25 106,72 | | | | |
| TOTAL | 1 413 186,30 | 800,00 | 1 412 386,30 | 609 694,82 | TOTAL | 1 412 386,30 | 609 694,82 |

ANALYSE DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES 1995

(EN KF.)

| DÉPENSES | PRÉVU 1995 | RÉALISÉ 1995 | ÉCART 1995 | RECETTES | PRÉVU 1995 | RÉALISÉ 1994 | ÉCART 1995 |
|--------------------------|---------------|-----------------|---------------|------------------------|---------------|-----------------|---------------|
| FRAIS DE BANQUE | 1 000 | 838 | 162 | PRODUITS FISCAUX | 40 000 | 41 586 | 1 586 |
| FONCTIONNEMENT | 22 000 | 25 326 | - 3 326 | COTISATIONS | 30 000 | 30 970 | 970 |
| LOYER | 15 000 | 13 698 | 1 302 | ABONNEMENTS | 90 000 | 76 050 | - 13 950 |
| FRAIS POSTAUX | 7 000 | 9 431 | - 2 431 | DONS | 10 000 | 9 435 | - 565 |
| BULLETINS | 130 000 | 124 264 | 5 736 | INSIGNES LIVRES | 20 000 | 31 333 | 11 333 |
| AIDES | 5 000 | 4 500 | 500 | CÉRÉMONIES | 20 000 | 33 859 | 13 859 |
| CÉRÉMONIES | 20 000 | 54 036 | - 34 036 | SUBVENTIONS | 7 000 | 107 000 | 100 000 |
| INSIGNES ET LIVRES | 15 000 | 4 035 | 10 965 | DIVERS | 8 000 | 518 | - 7 482 |
| A.G. | 20 000 | | 20 000 | A.G. | 20 000 | | - 20 000 |
| TOTAL | 235 000 | 236 128 | - 1 128 | TOTAL | 245 000 | 330 751 | 85 751 |

COMPTES D'EXPLOITATION 1995

| | DÉPENSES | RECETTES |
|---|---------------------|---------------------|
| COTISATION ET BULLETIN | 124 264,32 | 116 365,00 |
| Cotisation | | 30 970,00 |
| Abonnements | | 76 050,00 |
| Dons | | 9 345,00 |
| Bulletins | 124 264,32 | |
| SUBVENTION | 4 500,00 | 107 000,00 |
| État | | 7 000,00 |
| Gueules cassées | | 100 000,00 |
| Aides | 4 500,00 | |
| PRODUITS FINANCIERS | 60 152,95 | 41 586,38 |
| Intérêts | | 41 586,38 |
| Frais | 837,95 | |
| Achats obligations | 49 315,00 | |
| Placements CT | 10 000,00 | |
| INSIGNES FOULARDS LIVRES | 4 035,00 | 31 333,00 |
| Ventes et achats | 4 035,00 | 29 328,00 |
| Annuaire | | 245,00 |
| Livres Meraud | | 1 760,00 |
| FONCTIONNEMENT | 48 453,80 | 4 389,00 |
| Fonctionnement | 25 325,71 | |
| Loyer et charges | 13 697,50 | |
| Téléphone | 5 984,19 | |
| Affranchissement | 3 446,40 | |
| Photos Maroc remboursées | | 4 389,00 |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | 710 006,87 | 1 435 113,59 |
| Voyage au Maroc | 710 006,87 | 722 352,50 |
| Don du Maroc | | 700 000,00 |
| Intérêts | | 12 761,09 |
| CÉRÉMONIES DIVERSES | 46 884,75 | 29 470,00 |
| Repas des CA | 29 320,00 | 29 320,00 |
| 11 mai Paris | 1 500,00 | |
| Obsèques | 2 504,50 | |
| Croix des Moinats | 4 160,25 | |
| Cér. Corse | 1 400,00 | |
| Plaques | | 150,00 |
| Cadeau au roi du Maroc | 8 000,00 | |
| COTISATIONS ET ABONNEMENTS | 7 205,00 | 0,00 |
| Cot. à la flamme, Souv. fr., R et D, Abonnement revue M.A., etc. | 7 205,00 | |
| RÉGULARISATION | 10 975,00 | 11 493,20 |
| Régul. voyage au Maroc | 10 975,00 | 10 975,00 |
| Régul. fondat. | | 518,20 |
| DOTATIONS ET STOCKS | 16 890,00 | 0,00 |
| Dotations aux amortissements | 800,00 | |
| Variation de stocks | 16 090,00 | |
| TOTAL | 1 033 367,69 | 1 776 750,17 |
| EXCÉDENT D'EXPLOITATION | 743 382,48 | |

BUDGET 1996

| DÉPENSES | PRÉVU 1996 | RECETTES | PRÉVU 1996 |
|-------------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| FRAIS DE GARDE | 1 500 | PRODUITS FINANCIERS.. | 50 000 |
| FONCTIONNEMENT | 25 000 | COTISATIONS..... | 30 000 |
| LOYER ET CHARGES | 17 500 | ABONNEMENTS..... | 100 000 |
| FRAIS POSTAUX..... | 8 000 | DONS | 10 000 |
| BULLETINS..... | 130 000 | INSIGNES LIVRES..... | 28 000 |
| AIDES | 20 000 | CÉRÉMONIES | 20 000 |
| INSIGNES ET LIVRES | 10 000 | SUBVENTIONS..... | 7 000 |
| CONGRÈS TOULOUSE... | 20 000 | CONGRÈS TOULOUSE... | 20 000 |
| CONFECTION PLAQUES.. | 33 000 | | |
| TOTAL..... | 265 000 | TOTAL..... | 265 000 |

STOCKS AU 31 DÉCEMBRE 1995

| | NOMBRE | PRIX UNITAIRES | TOTAL |
|---------------------------------|--------|----------------|---------------|
| KOUMIA DORÉES G.M. | 20 | 110 | 2 200 |
| KOUMIA DORÉES M.M. | 14 | 90 | 1 260 |
| KOUMIA ARGENTÉES G.M. | 41 | 30 | 1 230 |
| KOUMIA ARGENTÉES M.M. | 167 | 20 | 3 340 |
| KOUMIA ARGENTÉES PTE CLÉ | 18 | 30 | 540 |
| KOUMIA ARGENTÉES BOUT G.M. | 192 | 12 | 2 304 |
| FOULARDS | 25 | 500 | 12 500 |
| LONGUE ROUTE | 2 | 56 | 112 |
| INSIGNES MAROC G.M. | 17 | 30 | 510 |
| INSIGNES MAROC P.M. | 112 | 30 | 3 360 |
| K.7 | 95 | 15 | 1 425 |
| CARTES MAROC | 700 | 2,75 | 1 925 |
| TOTAL | | | 30 706 |

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU le 30 novembre 1995 à l'EAABC SAUMUR

Le CA de la Fondation se réunit le 30 novembre 1995, à 14 heures, à l'EAABC.

Étaient présents :

- Monsieur PEROT, directeur du musée de l'Armée.
- Le colonel OLMER, représentant le général commandant l'EAABC.
- Le colonel de BOUVET, chef de la section de La Koumia des pays de Loire.
- Le colonel BERTIAUX.
- Le colonel DELAGE.

Le général LE DIBERDER ouvre la séance. Il demande l'approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration de 1994. Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est approuvé.

Le général LE DIBERDER présente le bilan financier arrêté au 30 septembre 1995 et distribué aux membres présents. Seules les entrées du quatrième trimestre 1994 et du premier trimestre 1995 sont retenues. Il est à remarquer que, depuis 1992, la Fondation n'a reçu que dix relevés mensuels du nombre de billets vendus, que ces relevés ne se suivent pas. La Fondation ne reçoit que le chèque correspondant au tiers des sommes versées pour les billets achetés par les visiteurs. Le bilan financier au 30 septembre 1995 est approuvé, il est joint en annexe.

La direction des affaires culturelles du département de Maine-et-Loire a adressé une convocation aux responsables des musées de Maine-et-Loire pour une réunion devant se dérouler le 22 juin 1995.

Cette convocation a été retransmise à la Fondation à Paris par Monsieur ESCUTARI – gardien du musée – le 22 juin 1995. Un gros travail par la suite a été demandé sur des renseignements concernant l'inventaire des collections, la nature du musée, son fonctionnement, la documentation, la fréquentation du public, l'animation, etc. Tous ces renseignements dénotent le souci des responsables de la direction de la culture de connaître et de suivre les réalités du musée. Ils n'ont pas

été fournis, car ils exigeaient un travail de secrétariat trop important dans les délais demandés.

Le général LE DIBERDER remarque que, depuis la décision du conseil général du Maine-et-Loire de demander au musée des Goums d'avoir à quitter le château de Montsoreau, plus aucun dépliant du service du tourisme ne mentionne sa présence, ni aucune pancarte à proximité du château. Cependant, le général avait tenu à participer à une réunion à Montsoreau sur les problèmes d'animation du château en novembre 1993.

Le général indique qu'il a présenté au Maroc, à Rabat, une exposition sur la participation des guerriers marocains au conflit se terminant par la victoire de 1945. La haut patronage du roi du Maroc lui avait été accordé. La plupart des photos provenaient du musée des Goums.

Le prince MOULAY RACHID présidait l'inauguration et toutes les autorités gouvernementales et militaires y ont assisté. Le soir, Sa Majesté le roi HASSAN II recevait, en son palais, la délégation de La Koumia, en présence de tous les généraux de l'Armée royale et des autorités du royaume. Toutes les télévisions, tous les journaux ont diffusé la totalité de l'audience au Maroc.

Nous avons eu la preuve de l'importance que revêt, pour ce pays, les cinquante années du protectorat de la France et sa volonté que cette histoire ne soit pas oubliée : la confirmation du rôle essentiel joué par notre musée et par l'association de La Koumia. Le Maine-et-Loire y aura contribué. Il aurait pu considérer que ce rôle pour l'Histoire n'était pas négligeable.

Le général LE DIBERDER poursuit en indiquant que le musée de l'Infanterie s'apprête à recevoir les collections et la bibliothèque de la Fondation « Koumia-Montsoreau ».

Le général délégué au patrimoine de l'armée de terre a provoqué une réunion le 14 juin 1995 à Montpellier et le 11 octobre à Paris au ministère de la Défense, présidée par le contrôleur général ROCHE-REAU, directeur de la DAG. A la suite de cette réunion, il a été décidé de provoquer une étude définissant le projet muséographique pour la présentation moderne du musée de l'Infanterie auprès d'un organisme spécialisé. Le but est de préciser le cahier des charges pour obtenir l'intégration de l'ensemble des collections en un ensemble cohérent, propre à retenir l'attention des visiteurs en leur enseignant l'Histoire qu'évoquent les objets réunis. Les conclusions de cette étude seront présentées fin mars 1996 ; pour la réaliser, les crédits ont été mis en place.

Il faut donc s'attendre à la venue de spécialistes au château de Montsoreau pendant trois journées dans le courant du mois de janvier. A cette occasion, il sera demandé à la direction des affaires culturelles du Maine-et-Loire d'assurer l'ouverture du musée des Goums.

La construction du bâtiment sur le site de l'École d'application de l'infanterie pour l'accueil des collections dans ce grand musée de tradition de l'Infanterie à Montpellier devrait être terminée en mars 1997. A cette époque, les collections du musée des Goums seront mises en caisse pour être acheminées au musée de l'Infanterie. Pour cela, il conviendra alors de s'adresser à une maison spécialisée. L'étude réalisée à l'automne 1993 et présentée au CA de la Fondation avait établi un devis de l'ordre de 350 000 francs, mais pour un transfert à Saumur, au musée des Blindés. Il faudra prévoir pour Montpellier une somme d'au moins 400 000 francs. La Fondation sollicite donc à nouveau la mise en place de la somme nécessaire auprès du conseil général pour permettre, dans les délais voulus, ce transfert. Il est rappelé que la Fondation a engagé des fonds importants pour la présentation des collections depuis 1956 au château de Montsoreau, assurant en particulier la protection des toitures de la salle des réserves et l'entretien des locaux – soit une dépense supérieure à 600 000 francs.

L'avenir de la Fondation pourrait être décidé au prochain CA de 1996. En cas de dissolution, les collections doivent, selon les statuts, être dévolues au musée de l'Armée, qui les placera en dépôt au musée de l'Infanterie, suivant les règles habituelles régissant les dépôts de musée à musée.

Un conservateur du musée de l'Armée pourrait assurer le contrôle de l'inventaire et la mise en place des collections au musée de l'Infanterie. Ce conservateur pourrait être associé aussi au travail préparatoire.

Monsieur PEROT, directeur du musée de l'Armée, déclare étudier cette proposition. Par ailleurs, le général délégué au patrimoine de l'armée de terre prépare un schéma directeur des musées de tradition, qui fixe leurs objectifs, les responsabilités, les personnels, créant une véritable organisation de ces musées ainsi que la politique appelée à les régir pendant les décennies à venir.

Le général LE DIBERDER indique que le jeune Laurent CASTANET sollicite le renouvellement de la bourse de 5 000 francs pour la poursuite de ses études à l'université de Nice.

Son grand-père est un ancien goumier, sa mère est sans ressources (non imposable). Les résultats universitaires de cette année

étant prometteurs, le CA devrait accorder cette bourse. Cette proposition est approuvée.

Aucun membre du CA ne demandant la parole, le général LE DIBERDER lève la séance.

Général LE DIBERDER,
Président de la Fondation Koumia-Montsoreau

BILAN FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 1995

| RECETTES | DÉPENSES |
|--|--|
| - Entrées au musée 4 ^e Tr/94 et 1 ^{er} Tr/95 . 5 688,37 | - Nettoyage 7 525,00 |
| - Produits portefeuille <u>28 704,15</u> | - Charges sociales (dont ASSEDIC 1994) 5 887,25 |
| - Total recettes 34 392,52 | - Charges sociales du gardien pour 1993 30 999,58 |
| - En caisse au 1 ^{er} jan- vier 1995 <u>75 696,93</u> | - Bourses 5 000,00 |
| - Total 110 089,45 | - Assurances 2 627,00 |
| - Report dépenses ... <u>56 987,79</u> | - Entretien 4 678,41 |
| - Disponibilités au 30 septembre 1995 <u>53 101,66</u> | - Frais postaux 62,70 |
| | - Frais garde porte- feuille <u>207,85</u> |
| | - Total dépenses <u>56 987,79</u> |

PRÉVISIONS 4^e TRIMESTRE 1995

| RECETTES | DÉPENSES |
|---|--|
| - Entrées 35 000,00 | - Nettoyage 4 000,00 |
| - Produits portefeuille <u>4 000,00</u> | - Charges sociales .. 2 200,00 |
| - Total 39 000,00 | - Charges sociales du gardien pour 1994 31 000,00 |
| - En caisse <u>53 101,66</u> | - Entretien 1 000,00 |
| - Total env. 92 101,66 | - Assurances <u>3 000,00</u> |
| - Report dépenses ... <u>41 200,00</u> | - Total <u>41 200,00</u> |
| - En caisse au 31 dé- cembre 1995 <u>50 901,66</u> | |

Paris, le 10 octobre 1995
Le trésorier
Henri MULLER

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Les principales activités de La Koumia sont citées dans le procès-verbal du conseil d'administration du 13 février 1996. (Voir page 5.)

RAVIVAGE DE LA FLAMME

Le jeudi 15 février, le général LE DIBERDER, président de La Koumia, a ravivé la flamme sous l'Arc de triomphe. L'adjudant-chef SLIWA portait le drapeau de la flamme. Assistaient à cette cérémonie : Mme de MAREUIL, Melle Antoinette-Marie GUIGNOT, MM. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Georges CHARUIT, M. l'ambassadeur BUCCO-RIBOULAT, MM. Jean DELACOURT, JUSTINARD, CUBISOL.

CONFÉRENCE SUR LES GOUMS

Le 4 mars 1996, M. AUGARDE, ancien ministre, auteur de « La longue route des tabors » et le général LE DIBERDER ont donné au Sénat une conférence sur les goums, devant une très nombreuse assistance.

SECTION PARIS-ILE-DE-FRANCE

Le dîner suivant traditionnellement le conseil d'administration s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Soixante-quinze convives, dont près de la moitié de descendants, assistaient à ce dîner.

Prochain rendez-vous en octobre.

CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE DU GARIGLIANO

Le 11 mai sera célébré le 52^e anniversaire de la bataille du Garigliano.

16 h 30 : dépôt de gerbes au monument du général JUIN, place d'Italie à Paris.

18 h 15 : ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe.

Les participants à ces manifestations pourront assister au cous-cous qui suivra. (Pour le lieu et l'heure, se renseigner au bureau de La Koumia à partir du 25 avril.)

LA KOUMIA-PROVENCE À AUBAGNE LE 26 OCTOBRE 1995

Allocution prononcée par le lieutenant-colonel HOGARD, petit-fils du général HOGARD.

Il y a quelque dix ans, alors que je servais comme capitaine au 2^e Régiment étranger de parachutistes, j'avais été interpellé un jour par le maire de Calvi, qui voulait savoir si j'avais un quelconque degré de parenté avec le général HOGARD, adjoint puis successeur à la tête des goums du général GUILLAUME.

Lui ayant répondu qu'il s'agissait de mon grand-père, Xavier COLONNA m'embrassa, à la stupéfaction de tous, m'ouvrit sa famille avec une générosité et une amitié inoubliables... et me recommanda chaudement de rejoindre l'association des descendants de La Koumia !...

Ce que je fis, bien sûr, quelque temps plus tard, en écrivant au commandant BOYER de LATOUR, qui m'accueillit à son tour avec beaucoup de chaleur au sein de l'association.

Les années sont passées rapidement, très rapidement, pendant lesquelles j'avoue avoir été un sociétaire peu « actif » tant le rythme de mon métier d'officier de légion était prenant !

Ayant rejoint Aubagne, la « maison-mère », à l'automne 1994, j'y ai pris les fonctions de chef du recrutement puis celle d'officier chargé de la « communication ».

Je n'ai donc pas été surpris quand, au printemps dernier, le commandant BOYER de LATOUR m'a contacté pour me demander de faciliter une réunion de La Koumia-Provence au Quartier Vienot.

C'est en effet à mon double titre de « descendant » et d'officier de légion que j'ai eu l'honneur d'accueillir une bonne soixantaine d'anciens des goums et des AI et leurs descendants pour une très sympathique rencontre le 26 octobre dernier au cœur même de la Légion étrangère :

– le « descendant », car je ne pouvais pas ne pas penser en moi-même à mon grand-père, rappelé à Dieu le 8 janvier 1990 dans sa 96^e année, dont toute la vie constitue pour moi un exemple, une référence et que je revois encore parler de ses goumiers avec tant de fierté et d'affection,

– l'officier de légion, car au travers de ces Anciens aux boutonnères éloquentes, je ressentais profondément l'existence des liens qui

unissent la Légion étrangère à ses frères d'armes goumiers. J'évoquais en particulier dans ma tête, ce soir de septembre 1989 où j'avais vu avec fierté et émotion, au camp RAFFALLI à Calvi, le général commandant la Légion élever à la dignité de caporal d'honneur mon ami Xavier COLONNA, le héros du NA-KEO, l'ancien capitaine des goums, officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de treize titres de guerre !

En accueillant donc La KOUMIA-Provence l'autre jour, j'avais le sentiment d'un devoir rempli, d'un hommage rendu, d'une fraternité partagée, d'une famille retrouvée.

Merci à chacun d'entre eux, merci à leur président, le commandant Georges BOYER de LATOUR, merci à leur président d'honneur, le commandant FILHOL, du bel exemple de solidarité, d'esprit de corps, de profonde camaraderie ainsi donné.

Je suis certain qu'il n'a pas manqué de frapper tous ceux, du colonel au légionnaire, qui les ont rencontrés.

Lieutenant-colonel Jacques HOGARD.

CÉRÉMONIE DU 21 JUIN 1995 À ABRIÈS

Nous avons relaté dans le bulletin n° 138 (page 30) la célébration du cinquantenaire de la libération d'ABRIÈS (Queyras).

Nous publions ci-dessous une photographie de cette cérémonie.



M. THOUVENIN, un des doyens des goums, passe les anciens en revue !

ADHÉSION DE LA KOUMIA À LA FONDATION MAGINOT

La « FÉDÉRATION MAGINOT » a accepté l'adhésion de La Koumia à cette fédération.

Cette adhésion doit permettre à notre association et à ses membres anciens combattants de recevoir des aides administratives et éventuellement financières.

L'adhésion est collective et **aucune cotisation ne sera demandée à nos membres.**

Toutefois, la Fédération Maginot demande de lui transmettre la liste de nos membres titulaires de la carte du combattant, du titre de reconnaissance de la Nation ou d'une pension militaire d'invalidité ou de veuve de guerre.

A cet effet, il est demandé à chaque intéressé de retourner au siège de La Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud 75011 PARIS, la fiche de renseignements ci-dessous :

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION MAGINOT

Nom et prénoms

Grade

Carte de combattant n°

Délivrée par

Carte de reconnaissance de la Nation n°

Délivrée par

Veuve de guerre, n° du titre de pension

Pension d'invalidité, n° du titre de pension

Pourcentage

Le

Signature :

A retourner à LA KOUMIA, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud 75011 PARIS

CARNET

Naissance.

– Guillaume, fils de Pierre et Axelle DEBOURNOUX, premier arrière-petit-enfant du colonel et Mme PARENT.

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et aux grands-parents et ses meilleurs vœux au jeune enfant.

Mariages.

– Benoît BLANCKAERT, fils de M. et Mme Hervé BLANCKAERT, petit-fils du lieutenant-colonel BLANCKAERT (†) et de Madame, avec Mlle Philippine CHAMBART de LAUWE. La messe de mariage a été célébrée le samedi 10 février 1996 en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris.

– Véronique LACOMME, fille du colonel et Mme Philippe LACOMME, petite-fille de Mme LACOMME et du général (†), avec M. Maurice BARNIER, le samedi 27 janvier 1996 en l'église de Saint-Sauveur de Bergerac.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Décès.

– Le colonel Sigurd LÖCHEN, le 21 décembre 1995 à Bordeaux. Le commandant SERVOIN, président de la section Aquitaine, représentait La Koumia aux obsèques religieuses au temple protestant de Bordeaux le 26 décembre.

– René COGNOT. Les obsèques ont été célébrées le lundi 29 janvier 1996 à Mâcon en présence de MM. GUIDON, PAYRE et CORBELIN représentant La Koumia.

– Mme BERJOAN, en octobre 1995.

– Mme Veuve Raoul MONNIER le 5 octobre 1995 à Besançon.

– Mme ROUSSEL, épouse du colonel ROUSSEL, en décembre 1994.

– Le colonel Guido VERLET, le 23 février 1996. Les obsèques ont eu lieu le 27 février à l'église Notre-Dame d'Afrique de Carnoux en Provence.

Commandant du IV^e Tabor du 1^{er} juin 1942 au 31 avril 1944, le capitaine VERLET participe avec son unité à la campagne de Tunisie le 23 avril 1943, son Tabor enlève le Djebel Touro après une charge à la

baïonnette et entre à Bizerte le 6 mai 1943 après avoir fait 404 prisonniers italiens et allemands. Le 4 juillet 1943, le IV^e Tabor, après avoir été reconstitué et armé à Sefrou, débarque en Sicile et est la première unité de l'Armée française à débarquer en Europe. Après la prise d'Agrigente, le 14 juillet, le IV^e Tabor entre à Palerme le 22 juillet et le 19 août à Messine.

Le colonel VERLET était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de plusieurs citations.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

Décoration – Promotion – Récompense.

– Le lieutenant-colonel Georges CHARUIT, secrétaire général de La Koumia, a été promu commandeur de l'ordre national du Mérite. Nous lui renouvelons toutes nos félicitations.

– Le colonel Jean-Baptiste CHARPENTIER, descendant, a été promu général de brigade à compter du 1^{er} février 1996.

– Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 18 février en présence de notre président, le général Georges LE DIBERDER, et notre vice-président, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le colonel Marc MERAUD a reçu le prix Lyautey de l'Académie des sciences d'outre-mer pour le livre « Noguès et la politique française au Maroc (1936-1943) – L'Héritage de Lyautey » de l'Américain William A. Huisington Junior, traduit par S.K. LEVINE et Marc MERAUD.

– Le général Yves SALKIN a obtenu le 26 janvier 1996 le diplôme d'habilitation à diriger les recherches à l'université Paul-Valéry de Montpellier pour ses différentes publications (dont soixante articles de géopolitique et une étude biographique sur le général COLLET [1896-1945]).

Le jury, composé de sept membres, comprend notamment :

- le professeur André MARTEL ;
- le général Antoine BOSCAL de REALS, ancien des Tcherkesses ;
- le général Jean DELMAS, ancien directeur du Service historique des armées.

Nos félicitations aux heureux récipiendaires et promus.

IN MEMORIAM

LE CHEF DE BATAILLON ALAIN DUBUS

Allocution prononcée aux obsèques du chef de bataillon Alain DUBUS le 23 décembre 1995 à Caderousse par le commandant Georges BOYER de LATOUR

Mon cher ancien, cher Â'AMMI Alain,

Â'AMMI veut dire « mon oncle » en berbère. C'est vrai, c'est ainsi que je me considérais de votre famille. Tant de souvenirs nous rapprochaient, tant de liens nous attachaient à vous-même, à Jacqueline, votre épouse, et à vos enfants.

...

Il m'appartient en tant que président de la section Koumia de Provence et en tant que membre de cette grande famille dont nous faisons partie de faire connaître le résumé de votre glorieux passé militaire.

Cette carrière pourrait, pour tous ceux qui connaissent la véritable valeur des décorations, se résumer par vos titres de guerre et l'énoncé des distinctions qui vous ont été remises :

- dans l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier en 1946 ;
- officier en 1950 ;
- commandeur en 1961 ;
- deux décorations prestigieuses américaine et anglaise reçues comme sergent en Tunisie en 1943 : la Silver Star Medal et la Military Medal ;
- deux hautes distinctions marocaines : officier du Ouissam alaouite chérifien et Mérite militaire chérifien ;
- commandeur de l'Etoile noire d'Anjouan.

Vous étiez l'un des officiers les plus décorés de l'armée française. Qui pouvait posséder ces titres acquis au combat :

- quatre citations à l'ordre de l'Armée ;
- trois citations à l'ordre du Corps d'armée ;
- six citations à l'ordre de la Division ;
- une citation à l'ordre de la Brigade.

En tout quatorze citations, ce qui paraissait aux yeux de militaires avertis impossible à obtenir.

Né le 26 août 1911 à Saint-Mandé, dans le Val-de-Marne, vous avez successivement servi au 25^e BCA, au 1^{er} régiment de zouaves. Vous avez été affecté au 45^e, 43^e, 4^e goum au Maroc, au 6^e tabor en Tunisie. Revenu ensuite au Maroc au 11^e tabor à N'Kheila, puis chez les Aït-Atta du Sahara au 10^e goum.

Mais c'est au 59^e goum, sous les ordres du capitaine de MAREUIL, que vous allez donner le meilleur de vous-même et que vous combattrez sans interruption de janvier 1943 en Tunisie au 8 mai 1945 en Allemagne.

Sous les ordres du capitaine de MAREUIL, le 59^e goum était engagé en Tunisie en janvier 1943.

Cette campagne de Tunisie s'est déroulée de janvier 1943 à mai 1943. Animés par un esprit de revanche sur la honteuse défaite de 1940, le capitaine de MAREUIL et son équipe d'officiers et de sous-officiers combattront avec fougue avec les autres goums du 1^{er} tabor dans le djebel Bou Dabous, le djebel el-Abiod, les bois de la Kessera, Ous-seltia, etc.

Des milliers de soldats allemands et italiens seront faits prisonniers. Vous leur emprunterez armes, munitions, cent cinquante camions et véhicules divers ainsi que de nombreux équipements, dont vous ferez par la suite le meilleur usage pour compenser votre armement désuet et dépassé, et vos équipements des plus pauvres.

Après le défilé de la victoire à Tunis et le retour triomphal des goumiers dans les tribus, le 2^e GTM se préparera à Azilal et dans le Moyen Atlas aux autres opérations de débarquement prévues. En particulier à l'opération de libération de la Corse décidée par le général GIRAUD, commandant supérieur des troupes françaises en Afrique du Nord, pour soutenir l'action des résistants corses.

Les combats pour libérer ce premier département français se dérouleront en septembre et octobre 1943. Bastia sera délivrée le 4 octobre 1943, après les durs et meurtriers combats du col du Teghime, par les goumiers du 2^e GTM.

...

Ensuite, vous participerez aux combats de libération de l'île d'Elbe.

C'est à partir du 15 août 1944 qu'au sein de l'immense armada franco-anglo-américaine la 1^{re} armée française, sous les ordres du général de LATTRE de TASSIGNY, débarquera ses 300 000 combattants. En un temps record, Toulon et Marseille seront libérés. La 3^e DIA du général de MONTSABERT, sous les ordres duquel se trouvent les 1^{er}, 2^e et 3^e GTM, libérera Marseille dans les derniers jours du mois d'août 1944.

Les GTM subiront des pertes importantes.

Votre commandant de goum, le capitaine de MAREUIL, sera très grièvement blessé et il portera, pour le restant de ses jours, les marques de ses blessures. La baraka est toujours avec vous.

Ce fut ensuite les durs et meurtriers combats dans les forêts des Vosges et en Alsace au cours de cet hiver très rigoureux de 1944-1945.

Grièvement blessé dans les Vosges, vous refuserez d'être évacué et il faudra que votre commandant de goum vous donne un ordre d'évacuation pour que vous consentiez à vous faire hospitaliser.

L'Alsace libérée, ce furent les combats en Allemagne, dans la Forêt-Noire et en Autriche.

La guerre se terminait le 8 mai 1945.

L'Allemagne nazie était vaincue.

...

Rentrés au Maroc, les GTM seront dispersés ou dissous pour la plus grande tristesse des officiers, des sous-officiers et des goumiers.

Vous rentrez au Maroc, cher Alain, avec Jacqueline votre épouse.

Pour elle commencera une vie d'aventure dans les postes marocains les plus reculés. Vous aurez à résoudre tous les problèmes posés par la présence à vos côtés de votre épouse et la naissance de vos enfants.

L'appel des armes sera pourtant le plus fort et vous partirez comme volontaire en Indochine au cours de deux séjours. Vous y combattrez avec le même courage, la même fougue et le même mépris du danger, au cours des années 1948, 1950, 1951 et 1953, comme commandant de compagnie au bataillon de marche du 2^e RTM et officier de goum. Revenu au Maroc, vous servirez dans divers postes d'Al.

Affecté à la Légion étrangère, au 4^e REI, vous y servirez comme chef de bataillon au Maroc, puis en Algérie. Ce séjour à la Légion vous marquera beaucoup. Vous y serez aimé des légionnaires, qui éprouvent un grand respect et une grande estime pour le combattant prestigieux que vous représentiez.

Vous rejoindrez ensuite les SAS, en Algérie, où votre connaissance de la langue arabe et votre expérience du milieu musulman vous serviront pour accomplir une œuvre humaine de pacification.

Malheureusement, la rage au cœur, il vous faudra abandonner la tâche entreprise, compte tenu de l'évolution dramatique des événements des années 1961 et 1962.

Vous rentrez en métropole et vous assumerez différentes responsabilités ou fonctions qui, pour vous, ne présenteront plus beaucoup d'intérêt.

Vous prendrez votre retraite à Marseille au mois de mai 1965.

Vous preniez contact avec une vie civile où l'aventure était bannie.

Une importante charge de famille vous imposait de reprendre une activité. Vous le ferez avec la même volonté, le même courage.

...

Votre carrière militaire tracée à grands traits, on peut essayer de découvrir quelle était la personnalité de cet homme de guerre que vous avez été pendant une partie majeure de votre vie.

Pour moi, vous étiez, avant tout, un homme de la vieille tradition française. Croyant en Dieu, respectueux des valeurs de la patrie, de l'honneur, de la fidélité à la parole donnée, à vos convictions, à la probité morale et matérielle.

...

Sous une apparence bourrue et sévère, il cachait en secret un cœur d'or, fidèle et fraternel en amitié. Il ne s'épanchait pas facilement auprès de ses enfants ; il ne leur racontait pas ses campagnes. Il avait une profonde pudeur et n'aimait pas se découvrir.

Il aimait la vie, la fête, les jeux : bridge et poker.

...

Le commandant DUBUS avait été le premier à soutenir financièrement l'association des descendants.

Le chef de bataillon
Georges BOYER de LATOUR

LE COLONEL NICLAUSSE

Le colonel Marcel NICLAUSSE nous a quittés le 13 septembre 1995.

Depuis 1983, il vivait à Tahiti, où les plaisirs du golf, du bridge, du tennis, sans vouloir être exhaustif, lui laissèrent heureusement le temps d'écrire et, en premier lieu, de rédiger ses mémoires sous le titre « Des années pleines ».

Nous n'avons été que quelques amis, en plus des membres de sa famille, à en être destinataires dommage car le tome consacré aux AI eût mérité plus large diffusion. En effet, au fil des pages, où se mêlent rappels historiques, études des tribus, portraits anecdotes, c'est la vie

quotidienne d'un officier des AI qui est décrite avec la précision et l'humour caustique propres à l'auteur.

Les relations de ses successives arrivées à Tagounite, annexe du Ktawa, aux confins sahariens de l'oued Draa, comptent parmi les passages les plus savoureux.

La première se situe à l'automne 1947 alors qu'il venait prendre les fonctions de chef de poste au M'hamid, à 30 kilomètres plus au sud : « Demain matin, vous trouverez un chameau pour vous, un chameau pour vos bagages et un moghazni pour vous accompagner », telles furent les paroles de bienvenue du chef d'annexe.

La seconde eut lieu après le cours de Rabat, cette fois en tant que chef d'annexe désigné pour remplacer ce même capitaine qui deux ans plus tôt l'avait si bien accueilli. Il y avait là, à ses côtés, les lieutenants BLANDIN en partance pour Foug Zguid, GAUTHIER nommé au M'hamid et VIZIOZ qui pestait de rester, lui, adjoint, sans oublier Mlle LEHMANN, la secrétaire, la miss fidèle et inamovible. Dîner glacial dont le récit se termine ainsi : « Au café, les pointers du capitaine vinrent me renifler et quelqu'un – ce devait être la miss – eut alors ce mot malheureux : "Voyez ! les chiens vous font fête", ce à quoi je répondis du tac au tac : "Oui, mais il n'y a qu'eux." »

On doit ajouter, plaidoyer pour les participants, qu'il était de prime abord quelque peu hérissant, ce petit lieutenant très sûr de lui et aux jugements abrupts. Il fallait un certain temps pour apprécier, sous cette désinvolture, une grande liberté de pensée ainsi que la passion de la vie et de l'action ; et le goût de l'action, il savait le faire partager. Alors étaient oubliés la solitude, le climat brutal, le ravitaillement épisodique, pour ne plus ressentir que la chance de vivre en harmonie, responsable de tous et de tout, loin des contraintes administratives. Ajoutons à ce tableau que l'annexe de Tagounite, dernière réserve d'officiers célibataires, gardiens des vertus méharistes (en tout bien tout honneur), n'engendrait pas la mélancolie.

Bien sûr, au fil des ans, les pistes devenant plus accueillantes, ces farouches célibataires n'ont pas su résister aux charmes de messagères du service de santé venant apporter aux populations lointaines les bienfaits de leur savoir. Leur amitié n'en fut pas, loin de là, altérée.

Au terme de son récit sur ces quatre années passées à Tagounite comme chef d'annexe, NICLAUSSE conclut ainsi : « Cette période reste certainement la plus pleine, la plus dense et la plus épanouie de ma vie. »

Une période qui prit fin au printemps 1954 lorsque le colonel de FLEURIEU, commandant le territoire de Ouarzazate, décida de confier

au capitaine NICLAUSSE le commandement de la circonscription de Taliouine. Une belle promotion mais un commandement difficile en pays Glaoua, à proximité du Sous, où se développait un fort courant nationaliste. Novembre 1955, c'est le retour du sultan Mohamed V, puis vient la passation des pouvoirs entre le colonel de FLEURIEU et le colonel MEDBOUH. NICLAUSSE analyse avec lucidité cette période agitée ; son pragmatisme, son indépendance d'esprit quant au devenir du Maroc lui permirent de la gérer au mieux dans son commandement.

Avril 1956, il est appelé à Rabat auprès du colonel MÉRIC, court séjour avant son retour en Europe au 24^e régiment d'artillerie de Reutlingen.

« Vingt Ans après » : le chapitre de ses mémoires marocaines se termine par le récit du retour aux sources. Attaché militaire à Alger, NICLAUSSE l'entreprend au printemps 1975 : Rabat, Marrakech, Taliouine, Ouarzazate et bien sûr Tagounite et le M'hamid avec un rappel ému du passé et l'accueil chaleureux de tous, moghazmis, khalifats, caïds.

On referme avec émotion et nostalgie ce volume de mémoires qui nous fait revivre les temps heureux où servir avait un sens.

« Lli fat mat » et la vie continua pour NICLAUSSE, Algérie à Laghouat, les études CHEAM, École de guerre, les temps de commandement à la tête de régiments d'artillerie et les postes d'attachés militaires au Caire puis à Alger.

1976 sonne l'heure de la retraite, à cinquante-six ans, sans les étoiles si méritées, attendues en vain.

Recherchant mer et soleil, il s'établira sur la côte méditerranéenne, Saint-Raphaël, Cannes, gérant sans grande conviction son cabinet d'assurances. Son épouse et lui se séparent et c'est le départ pour Tahiti, où il décide de finir ses jours dans un ultime plongeon au fond du Pacifique. Têtu et tenace, il dut batailler cinq années durant auprès du procureur de la République, du Haut-Commissariat, du ministère de l'Intérieur, de l'Amirauté pour obtenir enfin l'autorisation nécessaire. « Cinq années de galère pour finir en mer », titrera, admirative, « la Dépêche de Tahiti ».

La mer n'en a pas voulu. Au printemps dernier, se sentant fatigué, il vint se faire soigner auprès de sa sœur à l'hôpital de Nice et fut emporté cinq mois plus tard par un mal inexorable contre lequel il a lutté avec une dignité admirable.

Ses obsèques eurent lieu le 15 septembre en l'église Saint-Laurent-du-Var. Une cérémonie simple, organisée par ses enfants, Didier et

Géraldine. Il est parti en grande tenue bleue de colonel et ses décorations : officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, croix de Guerre (Italie, France, Allemagne, Algérie), officier du Ouissam Alaouite, commandeur de l'ordre du Roi Abdelaziz, rappelaient toute une vie au service de son pays.

Aux côtés de sa famille se sont retrouvés les fidèles amis du Maroc : LAVOIGNAT, son condisciple au cours des AI, et les anciens de Tagounite, GAUTHIER et VIZIOZ.

NICLAUSSE nous a dédié ses mémoires ; nous garderons son souvenir.

Philippe VIZIOZ

LE DOCTEUR HENRI DUPUCH

Fidèle à sa ville natale et à sa jeunesse paloïse, le docteur Henri DUPUCH vient de s'éteindre à Nice. Ses obsèques ont été célébrées samedi 2 décembre, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques de Pau.

Henri DUPUCH avait fait toutes ses études primaires et secondaires au lycée Louis-Barthou, en compagnie de ses amis Louis LATAILLADE et Paul PLASTEIG. Après des études médicales à Bordeaux, il s'installa à Nay. Mobilisé comme médecin-lieutenant au 18^e RI, il fut fait prisonnier et partit pour le Maroc en 1942 comme médecin de la santé publique. Il devait finir sa carrière en Corse, en qualité de médecin inspecteur régional.

Sa studieuse retraite à Nice fut meublée par l'exercice de la peinture et de la littérature.

Entre deux recueils de poèmes, un essai, ou un livre de souvenirs (« l'Homme des djebels » reçut le prix Joseph-Peyré), il écrivit plusieurs pièces de théâtre qui furent dotées de nombreux prix, notamment sur Bernadotte, Henri IV, Gaston Fébus, Marguerite de Navarre ou la reine Margot.

Son dernier livre, « A l'ombre du palmarium », paru aux éditions J. et D., est une chronique souriante et très vivante de la Belle Époque et des années qui suivirent la Première Guerre mondiale. Le jury de la Renaissance aquitaine devait lui décerner, début novembre, le prix de la Belle Mémoire, et le professeur Christian DESPLAT fit à cette occasion l'éloge du livre et de son auteur, qui restera comme un saint humaniste et un lettré dans le souvenir des Palois.

Le docteur DUPUCH avait écrit de nombreux articles et poésies qui ont paru dans *La Koumia*.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

LES RELATIONS ANCIENNES DE LA FRANCE AVEC LE MAROC (suite)

Dans les numéros 138 et 139 des 3^e et 4^e trimestres 1995, nous avons commencé la parution de la très intéressante conférence faite par M. de Canival, au cours des affaires indigènes le 9 mai 1927 à Rabat.

Les deux premières parties relataient les prémisses des relations franco-marocaines du Moyen-Age à la fin du xvr^e siècle. La partie actuelle retrace l'évolution de ces relations au cours du xvii^e siècle.

Les deux successeurs de Guillaume Bérard furent, comme lui, médecins des sultans. C'est à ce titre que, sans avoir jamais reçu le titre de consuls, ils jouèrent le rôle d'agents de la France au Maroc.

L'un d'eux, Arnoult de Lisle, séjourna à Marrakech de 1587 à 1599 et de 1605 à 1607. Dans l'intervalle, il avait été remplacé par Etienne Hubert, médecin orléanais, désireux d'apprendre la langue arabe. Arnoult de Lisle lui-même avait acquis une suffisante réputation d'orientaliste pour qu'on lui confiât une chaire d'arabe fondée pour lui au Collège de France. Etienne Hubert, à son retour, lui succéda au Collège de France comme à Marrakech. Il n'est pas sans intérêt de signaler le rôle du Maroc aux origines de l'orientalisme français.

En septembre 1607, Henri IV décida de nommer un titulaire au consulat du Maroc, officiellement vacant depuis la mort de Guillaume Bérard. Le consul alors choisi fut un marchand marseillais, comme furent la plupart de ses successeurs, jusqu'au milieu du xviii^e siècle. Les intérêts français au Maroc n'étaient pas assez importants pour qu'il y eût lieu de les confier à un diplomate de carrière. L'inconvénient, qui n'était pas d'ailleurs particulier au Maroc, c'est qu'il devint en certains cas difficile de faire la part entre les actes que le consul accomplissait comme marchand et ceux qu'il accomplissait comme consul. C'est ainsi qu'il arriva bientôt au consul Jean Philippe Castelane une aventure qui eut la plus fâcheuse influence sur les rapports entre la France et le Maroc.

Jean Philippe Castelane, marseillais, patron de navire, arrivé comme consul au Maroc en 1611, fut fort bien accueilli par le sultan M. Zidan et négocia même avec lui des projets de véritable alliance franco-marocaine. Sur ces entrefaites Moulay Zidan, chassé de Marrakech par un marabout rebelle, dut se réfugier à Safi et voulut passer de là dans le Sous pour organiser la reconquête de sa capitale. Il loua deux vaisseaux qui se trouvaient dans le port : un vaisseau hollandais sur

lequel il embarqua sa famille et sa suite et le vaisseau de Castelane sur lequel il mit ses hardes et surtout sa bibliothèque : « septante-trois far-dous ou balles grandes de livres mahométans ». Le prix convenu avec Castelane pour l'affrètement était de trois mille ducats.

Arrivé en rade d'Agadir le 16 juin 1612, Castelane, qui savait ce que sont les affaires au Maroc et que les chérifs n'étaient pas toujours bons payeurs, refusa de débarquer sa cargaison tant qu'il n'aurait pas touché les 3 000 ducats. Comme le paiement se faisait attendre et que, d'autre part, les vivres du navire commençaient à s'épuiser, Castelane prit le parti radical de mettre à la voile dans la nuit du 22 juin, emportant à son bord les bagages chérifiens. Son intention était de regagner Marseille au plus tôt et de remettre le précieux dépôt entre les mains du duc de Guise, gouverneur de Provence, en attendant qu'on le désintéressât. Par malheur, Castelane rencontra en face de Salé quatre vaisseaux espagnols qui lui donnèrent la chasse et le capturèrent. Le tribunal maritime de Cadix déclara vaisseau et cargaison de bonne prise, soit comme appartenant au roi du Maroc, en guerre avec l'Espagne, soit que Castelane fut à tort regardé comme un pirate. Jamais les interventions du roi de France ne parvinrent à faire restituer au Sultan ce qui lui appartenait, ni semble-t-il à rendre la liberté à Castelane. Cet incident fut désastreux. Moulay Zidan ne voulut jamais admettre la bonne foi de Castelane, qui pourtant semble réelle. Il se mit dans une affreuse colère et garda de l'aventure une rancune qui compromit gravement pour un demi-siècle les rapports du Maroc avec la France. Même après un changement de dynastie, sous Moulay Ismaïl encore, bien plus sous Sidi Mohammed ben Abdallah, après plus de cent cinquante ans, chaque fois qu'il sera question de négociations diplomatiques franco-marocaines, on verra la défiance marocaine tirer argument de cet envoyé du roi de France qui a autrefois volé les bijoux et les livres du sultan Moulay Zidan. La conséquence immédiate fut de rendre très difficile la situation des Français au Maroc et très précaires les relations commerciales franco-marocaines pendant les cinquante années que la dynastie saadienne continua à régner.

D'ailleurs, c'est le moment où interviennent dans l'histoire marocaine deux faits nouveaux assez étroitement liés l'un à l'autre, qui ne peuvent manquer de modifier, eux aussi, la nature des interventions européennes au Maroc. Le premier fait, c'est la décadence et l'affaiblissement du pouvoir saadien. Le règne de Moulay Ahmed el Mansour avait été pour le Maroc une période de gloire et de prospérité. Mais le sultan étant mort en août 1603, son royaume se trouve tout d'un coup livré à une effroyable anarchie. Faute d'une règle précise pour la succession au trône, les trois fils du défunt combattent entre eux, s'arrachent les villes et les lambeaux d'un territoire qui restera morcelé

pour longtemps. C'est à grand peine que Moulay Zidan arrive à régner paisiblement pendant quelques années sur le seul royaume de Marrakech, pendant que tout le nord du Maroc se débat dans une incohérence anarchique. Sur les côtes de ce Maroc sans pouvoir central se développe la piraterie qui a donné à Salé sa réputation internationale, et c'est le second des faits nouveaux qui marquent d'un caractère particulier le Maroc du xvii^e siècle.

Il y a eu des pirates sur la côte marocaine pendant à peu près tout le Moyen Âge, tantôt moins, tantôt plus, selon que le pouvoir des sultans a été plus ou moins fort, plus ou moins capable de faire respecter les règles du droit international. Pendant toute la fin du xvi^e siècle, la piraterie marocaine n'était pour ainsi dire qu'accidentelle et ne causait pas grand préjudice au commerce européen. Celle de Salé en particulier était, selon le Père Dan, « si peu de chose qu'à peine s'en parlait-il ». Des cent un navires havrais signalés comme ayant fait le voyage du Maroc de 1571 à 1588, aucun n'eut à se plaindre des pirates.

Il est à remarquer que la piraterie qui, dans les récits européens apparaît comme la caractéristique et la principale industrie du Maroc, y a été presque exclusivement le fait d'étrangers. Les Marocains n'ont pas le goût de la mer ni des aventures maritimes. Leur rôle dans l'affaire se borne en général à donner asile aux pirates et à les commander afin de partager avec eux les bénéfices.

A la fin de 1609, ce qui restait en Espagne de musulmans, les « moriscos », sont expulsés du pays à la suite d'une tentative de révolte. Une importante colonie de *moriscos* s'installe à Rabat et à Salé et commence à « brigander sur la mer » en cherchant d'abord à venger sur les vaisseaux espagnols les rancunes des proscrits. Bientôt, ils reçoivent pour renfort une tourbe d'aventuriers européens, en partie une colonie de pirates anglais qui ont fait d'El-Mamora leur repaire vers 1610 et que l'Espagne a délogé en 1614 pour s'installer à leur place. Plus tard, les pirates se recruteront principalement parmi les Turcs et les renégats européens qui continueront la tradition.

Ainsi renforcée, la piraterie salétine s'enrichit et se développe. Elle s'attaque au commerce de toutes les nations, acquiert de l'audace jusqu'à attaquer les navires anglais sur les côtes même d'Angleterre, jusqu'à guetter à travers l'Atlantique les pêcheurs en route vers Terre-Neuve. Le sultan de Marrakech tolère ces agissements par faiblesse, puis les encourage par intérêt car les Salétins lui donnent 10 % de leurs prises. Bientôt, ils se lassent de travailler pour le sultan et ils se rendent indépendants en 1627.

Ce n'est plus désormais par son gouvernement régulier, par ses sultans, que le Maroc est à même de jouer un rôle international ; c'est

avant tout par ses pirates. Le commerce du Maroc n'a jamais été pour l'Europe qu'une préoccupation de second plan. Le pouvoir des chérifs est désormais trop faible pour que leur intervention pour ou contre l'Espagne puisse présenter un intérêt et une valeur. Mais les pirates sont une puissance avec laquelle les nations européennes doivent compter, bon gré, mal gré, puisqu'ils entravent le commerce et qu'il faut négocier avec eux pour racheter les captifs tombés entre leurs mains. Pendant tout le ^{xvi}^e siècle et le ^{xviii}^e siècle, la politique marocaine des États européens, en particulier de la France, ne tendra guère qu'à rendre la piraterie inoffensive. Chaque fois que les pirates seront trop entreprenants, il faudra négocier avec le Maroc : chaque fois que le Maroc voudra bien se résigner à vivre sur lui-même sans inquiéter l'étranger, l'Europe laissera le Maroc à son sommeil et les relations avec lui se limiteront à quelques échanges commerciaux assez ralentis.

En ce début du ^{xvii}^e siècle, le développement de la piraterie salétine gêne considérablement la France qui travaille justement à se constituer un empire colonial et a besoin d'avoir la mer libre pour les vaisseaux qu'elle envoie aux Indes, au Sénégal, aux Antilles. Force est donc d'agir au Maroc. Richelieu et le père Joseph chargent de la besogne un homme qui est un des plus grands noms de l'histoire coloniale française, le chevalier Isaac de Razilly. Celui-ci a de vastes projets. Il songe à fonder un établissement français à Mogador pour agir de là contre les pirates ; il veut développer le commerce ; il n'oublie pas la pénétration morale. Il amène des capucins français pour restaurer l'ancienne mission franciscaine espagnole qui est en pleine décadence depuis un siècle au moins.

Les négociations de Razilly au Maroc eurent à souffrir grandement des mauvaises dispositions où se trouvait Moulay Zidan en raison de l'affaire Castelane. Razilly, personnellement, était assez bien vu du Sultan qu'il avait connu en 1619 lors d'un premier voyage au Maroc. Pourtant, quand il revint à Safi en octobre 1624 et qu'il descendit à terre, il tomba dans un véritable guet-apens et fut emprisonné, malgré le sauf-conduit du Sultan, avec les gentilshommes et les religieux qui l'accompagnaient. Moulay Zidan voyait dans ce mauvais procédé de légitimes représailles et un moyen de se procurer des otages de prix qu'il négocierait pour arriver à un règlement de l'affaire Castelane. Razilly, au bout de quelques jours, fut relâché et renvoyé en France pour exposer au Roi les revendications du Sultan ; mais ses compagnons restèrent captifs à Marrakech où la plupart d'entre eux moururent de la peste.

Il ne fallut pas à Razilly moins de trois voyages au Maroc et de deux démonstrations navales contre Salé pour parvenir à ses fins. Mais sa ténacité eut enfin sa récompense puisqu'il finit par faire signer, le 17 septembre 1631, un traité au chérif Moulay el Walid, second succes-

seur de Moulay Zidan avec lequel la négociation avait été commencée. Dès le 3 septembre 1630, Salé avait signé un traité avec la France et libéré les captifs français qu'elle retenait. Ces traités accordaient au commerce français au Maroc les mêmes garanties qu'il avait en Turquie. Des consuls étaient installés à Marrakech, à Safi, à Salé. Mais, dès les premières années, le traité de 1631 reçut tant d'entorses qu'il fallut le confirmer en 1635. A défaut d'Isaac de Razilly, alors gouverneur du Canada, ce fut le vice-amiral du Chalard, son principal adjoint dans les négociations de 1631, qui fut chargé d'achever l'œuvre.

La paix de 1635 régla jusqu'en 1682 les rapports franco-marocains, en principe du moins, car l'anarchie complète qui régna dans le Maroc de cette époque et l'absence d'un pouvoir qui pût inspirer le respect des traités empêcha ceux-ci de produire les effets attendus. La France eut encore à se plaindre d'un grand nombre d'actes de piraterie. On arriva à une situation paradoxale. Les pirates salétins ramenaient dans leur port des prises françaises et trafiquaient des esclaves français qu'il fallait leur racheter. En même temps, il y avait à Salé des maisons de commerce françaises qui s'y livraient à des opérations commerciales, non pas importantes, mais assez régulières ; et il y avait à Salé un consulat français, généralement géré par des vice-consuls marseillais, qui trouva moyen de subsister à travers les plus étranges vicissitudes. A vrai dire, il n'y avait plus guère que Marseille qui s'intéressât au commerce du Maroc. L'anarchie marocaine semble avoir à cette époque découragé jusqu'aux rivaux anglais et hollandais. Marseille au contraire, vers 1660, développe son action. En plus du consulat de Salé, elle installe ou du moins tâche d'installer des agents consulaires à Safi et à Tétouan. Elle travaille de plus à organiser dans l'île d'Alhucemas, sur la côte nord, un établissement commercial appelé la Compagnie du commerce d'Albouzène. La négociation dure de 1664 à 1672 sans aboutir et, en 1672, c'est l'Espagne qui s'empare de l'îlot d'Alhucemas. Malgré tout, pendant la fin du XVII^e siècle, le commerce français, sans être très actif, tient pourtant au Maroc la première place.

(A suivre)

LE LIEUTENANT-COLONEL ABESCAT COMMANDANT LE III^e TABOR LORS DE L'ATTAQUE DE LA LIGNE SIEGFRIED

Le lieutenant-colonel ABESCAT Albert, Edmond est né le 4 septembre 1898 à Joigny. Il était le fils d'un employé municipal, chef des octrois de la ville.

Après des études à Joigny, il rejoint le dépôt du 9^e régiment d'artillerie de campagne en avril 1917, puis il sert au 107^e et 303^e régiment d'artillerie lourde.

Nommé brigadier, puis admis à l'école d'artillerie de Fontainebleau d'où il sort aspirant de réserve. Après un stage de perfectionnement d'artillerie à Joigny, il est nommé sous-lieutenant de réserve en juillet 1919.

Voulant rester dans l'armée, il n'hésite pas à rengager comme sous-officier, puis il est admis à l'école de Fontainebleau, mais cette fois comme élève officier d'active ; il est nommé sous-lieutenant d'active fin 1920.

Son désir le plus cher est de servir au Maroc, mais auparavant il est affecté au 166^e RAP puis au 407^e RADCA de l'armée du Rhin et ce n'est qu'en juillet 1925 qu'il rejoint le Maroc au 64^e régiment d'artillerie en opérations. Il veut en faire plus et c'est ainsi que, sur sa demande, il est affecté en avril 1926 comme observateur avion, d'abord à Meknès puis à la 3^e escadrille du 37^e régiment d'aviation stationné à Bou Denib dans le sud-est marocain ; là, il se distingue au cours de nombreux vols au-dessus des régions dissidentes du Haut-Atlas, du djebel Sagho et de l'extrême sud marocain.

Blessé en novembre 1926 à Bou Denib et amputé du bras droit, cette amputation il la supportera avec volonté et courage, il ne voudra jamais être aidé, et jeter un regard un peu appuyé sur sa manche vide était lui faire une grande injure !

Il reste néanmoins dans l'aviation jusqu'en juillet 1928, puis revient au 64 RA puis est affecté d'office au 94^e régiment d'artillerie de montagne à Grenoble.

Il revient du Maroc chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre des TOE avec deux citations, une à l'ordre de l'Armée, l'autre à l'ordre de la Division.

Mais il ne peut se faire à une vie métropolitaine, le Maroc l'attire. Il a été passionné par le travail des officiers des affaires indigènes dans leurs tâches de guerre, mais surtout de paix.

En 1932, il suit le cours préparatoire aux affaires indigènes, puis est affecté dans le Moyen-Atlas pour un court séjour, puis dans le Sud marocain (région de Ouarzazate). Il occupa les fonctions de chef adjoint au bureau du cercle du Dadès-Todra, chef de bureau d'El Kelaa des M'Gounna (vallée du Dadès-djebel Sagho) ou il succède au lieutenant Pierre Bertiaux, le 26 janvier 1937.

En 1939, comme tous les officiers, il demande à rejoindre les armées en métropole, mais comme presque tous les officiers des AI, il est maintenu au Maroc pour administrer les populations, qui nous resteront fidèles malgré le désastre 1940.

Les Alliés débarquent au Maroc le 8 novembre 1942, notamment des Américains, Abescat demande de prendre le commandement d'un tabor (bataillon).

Fidèle à son idéal, il est volontaire, mais son volontariat est plus grand que celui des autres officiers, blessé de guerre, amputé du bras droit, il aurait pu rester à l'arrière, artilleur il aurait pu réintégrer son arme dans un poste moins exposé que celui de commandant de tabor, sur le point de passer lieutenant-colonel, il aurait pu obtenir un poste dans un état-major, non, il veut d'abord partir au front, puis avoir un tabor bien à lui, il insiste et obtient satisfaction, il prend le commandement le 16 mars 1943 d'un tabor au Maroc, mais pour peu de temps : son unité est dissoute pour renforcer les unités qui sont au front.

Enfin, il rejoint le premier groupe de tabors au moment du débarquement de la première armée de Provence le 17 août 1944. Sa brillante conduite pendant le siège de Marseille lui vaut une citation à l'ordre du Corps d'armée. Il remonte vers les Alpes, le Rhône, la Saône, les Vosges et prend le commandement du 3^e tabor le 10 octobre 1944 dont le chef vient d'être tué.

Il se dépense sans compter à la tête de son unité, sa brillante conduite devant Belfort et dans les Vosges lui valent la rosette de la Légion d'honneur avec une citation à l'ordre de l'Armée le 12 avril 1945.

Le Rhin est franchi et le tabor Abescat se lance à l'assaut de la ligne Siegfried.

« Cet ordre ne vient pas du commandement français, les Américains exigent ! Il s'agit d'une opération d'ensemble. Ils attaqueront en même temps que nous, ils auront une préparation d'artillerie d'une demi-heure, nous d'un quart d'heure. C'est suffisant pour les munitions dont nous disposons, disent-ils !

« Le commandant Abescat, du 3^e tabor, fait remarquer que cette préparation avec des 150 contre les Allemands sous casemates relève de la plus haute fantaisie, nous n'avons aucune information précise sur l'emplacement des batteries ennemies, il faudrait les repérer, nous n'avons pas de *piper club* à notre disposition !

« Alors le 3^e tabor attaquera en 136 à six heures trente, avec ses mortiers et ceux du GTM, il neutralisera les blockhaus !

« Je vais essayer, déclare Abescat, mais si je trouve de la résistance, j'arrête les frais. On va casser du monde pour rien, on ne jette pas sur du béton des unités comme les nôtres, après une aussi faible préparation d'artillerie.

« Mon colonel, le 3^e tabor passera puisque vous lui demandez. Le commandant Abescat mesure l'effort imposé à son unité, c'est une pure folie, on verra demain combien coûte cette aventure.

« Sept heures, la première attaque a été repoussée avec de lourdes pertes, le commandant Abescat a été tué, quarante goumiers sont déjà hors de combat. »

Extrait de *la Longue marche des tabors* par J. Augarde.

Je l'ai vu revenir porté par ses goumiers consternés, un énorme éclat d'obus était figé dans son dos, il était calme malgré la souffrance, parfaitement lucide et se savait perdu.

J'ai eu l'impression de voir dans ses yeux la stoïque acceptation de donner sa vie pour son pays.

Général Leblanc, ex-commandant du 1^{er} GTM.

C'était un homme d'amitié, âpre quelquefois, mais d'une amitié toujours fidèle et sûre.

C'était un homme d'action, mais une action toujours efficace.

C'était un homme de devoir, faisant plus que son devoir comme le révèlent ses états de services.

C'était un homme de cœur qui avait su s'attacher l'estime et l'amitié de ses subordonnés et population qu'il administrait au Maroc.

Fait à Joigny, le 16 mars 1987.

Colonel Jean Bertiaux sur des archives de son père,
le colonel Pierre Bertiaux, cavalier, goumier et officier des affaires indigènes

ARTICLES DIVERS

L'HISTOIRE D'UN INSIGNE

par Philippe ESCANDE

Les chemins de mémoire connaissent des itinéraires bien divers et croisent parfois des objets insolites ou émouvants. Ces insignes de régiments, de groupes, de services, qui en connaît l'origine, les tribulations ? Voici la petite histoire des insignes successifs du 1^{er} goum marocain, contée par un spécialiste de ces « épinglettes » porteuses de mémoire.

Héritier du 1^{er} goum, créé en 1908 à Sidi Ali (Azemmour), le Premier goum marocain a été reconstitué à Tindouf en 1946. Il succédait au goum de Tindouf, dissous à la même date, qui avait lui-même succédé à la Milice saharienne de Tindouf.



Fig. 1.

Le 1^{er} GM avait un recrutement essentiellement marocain, à l'exception d'une patrouille méhariste d'une douzaine d'hommes, tous Reguibat.

Son PC étant à Tindouf, le 1^{er} GM tenait trois postes très éloignés les uns des autres : Aïn Ben Tili, Bir Moghreïn (devenu plus tard Fort Trinquet) et Chegga, couvrant ainsi une vaste région qui s'étendait sur les confins sahariens du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du Soudan.

Cette situation complexe sur les plans géographique et politique entraînait des lenteurs administratives particulièrement importantes, qui se trouvent humoristiquement rappelées dans la devise figurant sur l'insigne du 1^{er} GM (fig. 1).

La devise, une citation du Coran, signifie : « Le Paradis est pour ceux qui sont patients », c'est-à-dire plus prosaïquement : « Tout vient à point à qui sait attendre » ; et il fallait savoir attendre, à cette époque, au 1^{er} goum !

Cet insigne, dont l'auteur fut le premier commandant du 1^{er} GM, le capitaine Dugue MAC CARTHY, a été volontairement conçu d'une manière très sobre, en métal ajouré, ce qui le mettait particulièrement en valeur lorsqu'il était porté en grande tenue.

Le 1^{er} GM étant l'héritier du plus ancien des goums marocains, l'insigne reprend comme motif principal le croissant surmonté de l'étoile

chérifienne, qui était brodé sur les képis et les écussons des premières troupes marocaines sous commandement français, dès 1907.

Le 1^{er} GM était bien rodé pour l'exécution de ses missions, et bien installé, en particulier à Tindouf même, où il disposait d'un casernement construit spécialement pour lui et par lui, en dehors du bordj ; il se considérait comme « saharien ».



Fig. 2.

Mais l'appartenance aux goums marocains n'était pas pour autant oubliée, surtout par la hiérarchie ; lors de la conférence de Tindouf où se réunirent en 1949 les gouverneurs généraux d'Algérie et de Mauritanie, MM. NAEGELEN et BECHAR, ainsi que le résident général au Maroc, le général JUIN, ce dernier rappela d'emblée au lieutenant DEMAISON que le 1^{er} goum était « le pion marocain le plus avancé vers le Sud ».

A cette époque, l'idée se fit jour, notamment parmi les sous-officiers, de doter le goum d'un nouvel insigne marquant davantage son caractère saharien, mais sans oublier pour autant le rattachement aux goums marocains.

Après discussion, les symboles retenus furent la koumia des goums et l'étoile à cinq branches ainsi que les couleurs vert et rouge caractéristiques du Maroc ; pour marquer l'implantation saharienne, il fut décidé de choisir un animal typique de la région : la gazelle fut écartée car elle figurait déjà sur plusieurs insignes sahariens ; il en fut de même pour le fennec, animal jugé trop petit ; le choix se porta finalement sur l'autruche, dont un certain nombre vivaient encore, dans la région de Bir Moghreim notamment (fig 2).

Dans le courant de l'année 1951, le 1^{er} GM quittait le Sahara pour le Maroc, où il prenait garnison à Ksiba, dans le Moyen Atlas. Désormais implanté au Maroc, le 1^{er} goum reprit l'insigne n° 1. Lorsqu'il fut dissous le 9 mai 1956, dans le cadre des accords de Paris, en même temps que tous les autres goums, ses effectifs marocains furent transférés à l'armée royale marocaine.

Il est à noter qu'au musée des goums, à Montsorau, figure, présenté sous verre, un fanion très usé. La similitude des motifs entre l'avvers de ce fanion et l'insigne n° 2, ainsi que le fait que ce fanion soit exposé dans ce musée exclusivement consacré aux goums marocains, nous amène à penser qu'il ne peut s'agir que du fanion du 1^{er} goum marocain malgré l'inscription « 1^{er} goum saharien » mais aucun des

anciens commandants du 1^{er} GM que nous avons interrogés n'a fait réaliser ce fanion, ni ne se souvient de l'avoir vu.

Article paru dans *les Cahiers d'Afrique du Nord*
d'octobre 1995.

UN SOUS-OFFICIER DES FORCES SUPPLÉTIVES MAROCAINES DE 1928 à 1946

Le capitaine André DEGLIAME nous a adressé un document particulièrement intéressant concernant ses mémoires destiné à ses enfants et petits-enfants sur sa vie comme sous-officier des forces supplétives marocaines de 1928 à 1946 : goums mixtes marocains ; goums de marche (1^{er} groupe de supplétifs marocains), Maghzen chérifien (khenifra), goums (1^{er} groupe de tabors marocains).

Il retrace avec précision la vie des unités où il sert, d'abord face à la dissidence, puis en 1940 au Sud tunisien, le camouflage des armes, l'entraînement des unités à la barbe des commissions d'armistice allemandes, la campagne de Tunisie, celle d'Italie, de France et d'Allemagne.

Il décrit en particulier son rôle dans la gestion, dans l'approvisionnement des unités avec une précision qui rendra des services éminents aux historiens, cet aspect essentiel de la vie des unités étant souvent omis.

Nous lui avons demandé l'autorisation de publier certains passages de son ouvrage et nous le remercions chaleureusement de son envoi.

Général LE DIBERDER

Nous relatons ci-après son arrivée aux Aït-M'hamed en 1929.

« En accord avec mes parents, je contracte à compter du 1^{er} juillet 1929 un engagement de trois ans au 1^{er} Régiment de zouaves à Casa-blanca. J'y effectue trois stages au peloton des élèves caporaux, le premier comme élève, les deux autres comme instructeur.

« Répondant à une demande de volontaires pour les goums mixtes marocains, je fais acte de volontariat.

« Je suis affecté au 14^e goum mixte marocain, en poste aux Aït M'hamed, cercle d'Azilal (Haut-Atlas), par décision du 31 août 1929.

« Là est stationné le 2^e goum - goum de cercle.

« Venant de Rabat via Casablanca et Marrakech par cars grande ligne CTM, puis par celui de la Minerva qui fait la ligne Marrakech-Azilal, j'arrive en cette dernière ville le 12 septembre 1929.

« Tout le voyage s'est bien passé. Il n'a été que de découvertes : paysages, contacts avec les voyageurs, quelques rares européens ; en fin de trajet, je suis d'ailleurs le seul.

« J'ai fait la connaissance avec la direction des goums, pris contact avec le goudm hors rang et y ai reçu les directives et les papiers nécessaires à mon déplacement, les conseils aussi.

« Azilal est le poste du 2° goudm. J'y suis accueilli en transit par le lieutenant commandant cette unité et reçu par l'adjudant-chef GAILLARD et à la popote par les autres sous-officiers, CHANCONIE le comptable, SONDAZ, LEHAUT et GRIMAL. J'y dispose d'une chambre. C'est un accueil inoubliable, une fête qui dure deux jours au cours desquels le goudm n'a aucune alerte particulière.

« Azilal est la garnison de plusieurs bataillons et services militaires qui disposent d'un foyer du soldat, lequel accueille les militaires qui ne sont pas en service. Mes hôtes m'y emmènent, SONDAZ est venu nous y rejoindre à cheval. Son arrivée est très remarquée. En salle, il fait pénétrer son cheval qui ne désire pas passer par cette porte étroite et basse qui l'inquiète. Récalcitrant à l'extérieur, il le fait savoir par ses ruades et ses reculades mais finit par pénétrer. C'est pire à l'intérieur quand il s'agit de ressortir, les consommateurs sont devenus des observateurs dans les pièces voisines. Ma position de passager ne m'a pas permis de savoir par qui et comment le comptoir avait pu être réparé, mais ce que je sais, c'est que cavalier et monture sont repassés par la même porte et l'un sur l'autre comme ils étaient entrés.

« Aussitôt cette petite histoire, il s'en est produit une autre qui nous a fait bien rire. Nous quittons le foyer pour aller déjeuner et nous remontons dans la voiture qui nous y a amenés. C'est celle du " Katib ", le secrétaire français du bureau des affaires indigènes (les AI du cercle). Nous sommes venus à quatre dont le conducteur, moi devant avec ce dernier. Nous repartons dans les mêmes conditions. Le premier passager arrière s'est installé à gauche. Nous attendons le second qui tarde à venir. Enfin, la portière arrière droite claque. Devant, nous n'avons pas cessé de converser. Le conducteur embraye pour un court trajet. Nous arrivons à la popote. Stupeur, éclat de rire. Personne à l'arrière ! Le claquement de la portière droite qui nous avait fait penser que le retardataire venait d'entrer dans la voiture était dû au fait que le camarade installé à l'arrière, s'impatientant, était ressorti pour savoir ce que faisait son compagnon, non pas à gauche par où il était entré mais à droite. Au bruit, nous ne nous étions même pas retournés ; pas plus

d'ailleurs que nous n'avions remarqué pendant le trajet le silence qui régnait derrière nous.

« 14 septembre 1929. – Le jour de mon départ pour les Aït M'hamed est arrivé. Le trajet s'effectuant en zone d'insécurité, une escorte fournie par le peloton du 2^e goum m'emmène jusqu'à mi-chemin, celui du 14^e goum me prenant en charge pour la suite. Je ne suis pas cavalier ; la seule équitation que j'ai pratiquée tout jeune l'a été à petite allure sur des chevaux effectuant des travaux forestiers, aussi je n'apprécie pas particulièrement les séances de trot heureusement rares pour les raisons de sécurité. La liaison s'effectue rapidement. Je fais connaissance avec le maréchal des logis LATREILLE, commandant le peloton du 14^e goum et change de monture. Puis chaque troupe repart vers son poste. En fin de parcours, nous passons à la nuit tombante au poste de cavalerie du goum, une moitié de mon escorte s'y arrête, l'autre partie me conduit 800 mètres plus haut au casernement de l'infanterie de l'unité. Les chefs, HIVERT qui fait fonction d'adjudant, FOHRER et le sergent MACQUART, m'y attendent pour le dîner. L'accueil y est chaleureux. On a pensé me gâter en servant un couscous. Seulement, je n'y fais pas honneur car il a été préparé à l'huile d'olive non raffinée. Je dois reconnaître que, par la suite, j'ai apprécié ce genre de cuisine. Mes nouveaux camarades sont sympathiques et m'offrent d'aller me reposer. Ils me désignent ma chambre où m'attend le gommier qui me servira d'ordonnance. C'est un berbère de la région et qui se nomme BOUJNOUI.

« Après une bonne nuit, je me présente à la popote où se trouvent réunis les trois sous-officiers fantassins. Tout en déjeunant, le chef HIVERT me fait part de ma position et des règles à appliquer. Je deviens chef de la troisième section. Pendant le rassemblement quotidien au cours duquel a lieu le lever des couleurs, il me présente en arabe à l'unité. Les ordres y sont donnés pour la journée. Puis, avant de faire rompre les rangs, le chef demande à la 3^e section de rester sur place. Il me présente alors mon adjoint qui, dans la hiérarchie goum, a le grade de mokkadem (sergent), son nom BOUZEKRI, mes trois maouïns (caporaux) chefs de groupe et chaque gommier individuellement.

« Cela fait, le chef et moi descendons au bureau des affaires indigènes des Aït M'hamed où réside le lieutenant ALEX, commandant le goum. Après une courte conversation, le chef HIVERT reprend sa liberté, le lieutenant désirant me mieux connaître. Il me confirme les décisions qui m'ont déjà été communiquées et me pose un tas de questions sur mes antécédents, ma famille et me fait part de ce qu'il attend de moi.

« – " Parlez-vous arabe ? " – " Non ! " – " Il vous faudra faire vite pour l'apprendre, c'est une nécessité. "

« " – Savez-vous couper les cheveux ? " – " Non ! " – " Il vous faudra le faire, j'ai une tondeuse et des ciseaux, et j'ai besoin d'être tondu. Vous ne savez pas, c'est sans importance ! C'est un service à me rendre et vous vous exercerez sur mon crâne. – " Que voulez-vous répondre à cela ? " »

« – " Avez-vous des connaissances en menuiserie ? " – " Non ! Je sais seulement ce qu'est un rabot, une varlope. " – " Et bien ! Vous voyez, vous allez pouvoir former deux menuisiers. Il me faut une armoire à médicaments, je ne peux pas continuer à en mettre partout. Choisissez deux gouviers vous paraissant dégourdis et, au début, faites-leur dégrossir le travail que vous figolerez. Tenez, voici un livre sur la pratique de la menuiserie et vous verrez, c'est facile ! " »

« Et voilà comment, en dehors de mes fonctions de guerrier chef de section, je suis devenu ouvrier coiffeur et menuisier. Deux mois plus tard, j'avais tondu le lieutenant une paire de fois sans trop faire d'échelles et j'ai dû reconnaître que j'avais eu plus de facilités à fabriquer l'établi que l'armoire, mais que cette dernière, faite à l'ancienne, si elle ne pouvait être classée en ébénisterie avec ses mortaises et ses tenons, était bien une armoire. »

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT À L'HISTOIRE DES GOUMS DE MARC MERAUD

Le complément de l'histoire des AI de Marc Meraud qui vient de paraître en recueil photocopié intitulé « Les AI Témoignent » rapporte les témoignages suivants :

Pierre AZAM, Ludovic de COUTARD (Henry ALBY), Émeric d'ARCIMOLES, Jean BOULET-DESBARREAU, colonel BERRIAU (Mme Hélène BOSSIS, Edouard de COINTET, Jean DELACOURT, Henri DELAGE, Maurice DUBARRY, Renaud ESPEISSE, Louis FOUGÈRE, Jacques HARMEL, Général HUBERT, Jean-André ITHIER (Mme ITHIER, LT-Colonel DELHUMEAU (Robert JENNY), Jean LAFAYE, Général de LATOUR (Georges de LATOUR), Marcel MATHIEU, Jacques MONT-JEAN, Jacques MORINEAU, Henri PILLOT, Maurice RAULT, Pierre de RECHFORT, Jean de ROQUETTE-BUISSON (Archives Gal de LATRIE), Marcel SABATIER, Jean SAULAY, Marcel TURNIER, Marthe WARTEL.

425 pages, 2 pages couleur, nombreuses cartes – PRIX : 150 F à La Koumia, ou 180 F franco de port à adresser à La Koumia, 23 rue Jean-Pierre-Timbaud – 75011 PARIS.

Nota : L'envoi demandera un certain délai en raison des nécessités de photocopie et de brochage.

COMPLÉMENT À L'HISTOIRE DES A.I.

Nom et Prénom :

Adresse :

désire recevoir exemplaires du COMPLÉMENT À L'HISTOIRE
DES AI DE MARC MERAUD.

Ci-joint un chèque de :

A le :

Signature :

A envoyer à : LA KOUMIA 23 rue Jean-Pierre-Timbaud 75011 PARIS

L'HÉRITAGE DE LYAUTEY

NOGUÈS ET LA POLITIQUE FRANÇAISE AU MAROC 1936-1943

« Maroc-Connection », par William A. HOISINGTON Junior

(Traduit de l'américain par SK LEVINE et Marc MÉRAUD.)

« Casablanca Connection », titre intraduisible, choisi par l'auteur pour caractériser l'écheveau d'événements obscurs attachés au complot avorté de Casablanca, dont le but était l'accueil du débarquement américain au Maroc en novembre 1942. Événement d'une extrême importance, minutieusement décrit des points de vue américains et français, car c'est à partir de cette date que la fortune de la guerre bascule en faveur des Alliés.

M. William HOISINGTON, historien et professeur à l'université de l'Illinois, appuyé sur une excellente connaissance des documents américains et français, dresse d'abord un tableau passionnant du Maroc de l'époque et de l'œuvre de son résident général, Charles NOGUÈS. C'est la peinture du jeune nationalisme violent des villes, que maîtrise, puis respecte le général NOGUÈS. C'est l'exposé des difficultés économiques, conséquences de la crise mondiale. NOGUÈS s'acharne à les aplanir, avec l'appui de Léon BLUM et l'aide généreuse de la France. Le moteur de NOGUÈS, disciple de LYAUTEY, est son immense amour des Marocains. Il veut leur bien-être. C'est le combat pour la suppression de l'acte d'Algésiras, et l'opposition impitoyable des Etats-Unis, que l'historien, toujours objectif, montre bien à partir des sources américaines. C'est, en juin 1940, après avoir désespérément réclamé la poursuite de la lutte en Afrique du Nord, l'obéissance aux ordres de Vichy, parce que la cohésion de l'armée et du pays, l'intégrité de l'Empire, l'emporteront aux yeux de NOGUÈS sur toute autre considération. Enfin, après avoir réussi à conserver le Maroc dans une situation presque privilégiée, en partie grâce à une aide économique des Etats-Unis difficilement maintenue, NOGUÈS est surpris par le débarquement américain et c'est le baroud d'honneur inévitable.

Après quarante ans de recul, comment le juger ? Etait-ce le prix à payer pour sortir d'une impasse ? « Tirer sur les Américains était nécessaire pour empêcher que les Français fussent les cibles des Allemands », écrit W. HOISINGTON.

Quelle habileté aussi dans la manière dont NOGUÈS amène les Américains à ses vues, PATTON en particulier, comme le montrent les documents cités. Jusqu'au coup de grâce du 3 juin 1943, il s'applique à

sa tâche et prépare avec l'aide matérielle américaine les troupes marocaines à reprendre le combat avec l'Allemagne, ce qu'il avait déjà commencé hardiment de faire durant deux ans dans la clandestinité.

Ce livre a reçu le prix LYAUTEY de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Editions L'Harmatan, 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.

GÉNÉRAL CLER, UN OUBLIÉ DE L'HISTOIRE

Le Cercle généalogique du Haut-Berry vient de faire éditer une biographie consacrée à un personnage peu connu de l'histoire de France, le général Jean Joseph Gustave Cler, le vainqueur de l'Alma.

Depuis près de trois ans, Pierre Braud a travaillé sur cet ouvrage. Grâce à la correspondance du personnage étudié, aux écrits, commentaires et réflexions qui lui furent consacrés, ce livre est un apport important à la compréhension d'une période de l'histoire de France.

Cet ouvrage nous fait participer à la conquête de l'Algérie, aux campagnes de Crimée et d'Italie. Il nous dévoile de nombreux aspects de la vie militaire et politique de cette période, allant de 1814 à 1959.

Préface du colonel (ER) Paul Willing, Conservateur au musée de l'Armée.

Pierre Braud, *GÉNÉRAL CLER un oublié de l'Histoire*. 1^{re} édition, 228 pages.

Couverture quadrichromie vernie. Nombreuses illustrations dont onze inédites en couleurs.

PRIX : 145 francs + port 22 francs.

Edition : Cercle généalogique du Haut-Berry.

Contact : Pierre BRAUD

6, rue de Verdun - 91380 CHILLY-MAZARIN

Tél. : 69 09 10 47 - CCP 10 265 18 L PARIS

MÉDECINS, CHIRURGIENS ET APOTHECAIRES FRANÇAIS AU MAROC 1577-1907

Introduction du Dr P. CHARBONNEAU, ancien sous-directeur de la Santé publique au Maroc.

Préface de Jean-Louis MIEGE (ancien élève du lycée de Rabat), professeur émérite à la faculté de Provence d'Aix qui conclut :

« Le docteur Rousselle nous donne l'ouvrage qui nous manquait. Remarquablement informé, objectif, alerte, son livre n'est pas seulement le juste hommage rendu à tous ses prédécesseurs, oubliés ou illustres, mais une contribution désormais essentielle à l'Histoire du Maroc ».

Ouvrage de 384 pages, dont 8 d'illustrations, hors texte et une importante bibliographie (plus de 225 titres).

Si vous avez pris quelque intérêt à la lecture de ce livre, faites-le connaître autour de vous car il n'a aucune diffusion en librairie.

D'avance, ami lecteur, merci.

Pour se procurer ce bouquin, écrire à :

Dr Maxime Rousselle
140, rue de la Vieille-Tour
33400 TALENCE
Tél. : 56 80 44 92

Prix du livre : 120 francs.

Mourir pour Jérusalem (Ed. de Fallois, 1995, 430 p.)

JEAN LARTEGUY

Ville tragique, toujours martyre, sans cesse détruite et reconstruite, Jérusalem devait séduire Larteguy, qui nous conte une histoire mal connue, notamment celle des deux siècles qui ont précédé la venue du célèbre roi David, père de Salomon.

Avec le jeune berger David, que Saül avait distingué et qui lui succède, commence la grandeur de Jérusalem et de son Temple, qui, deux fois, sera détruit... La ville, dont Salomon fait une cité commerciale prospère, excite les convoitises. Nabuchodonosor, roi de Babylone, après dix-huit mois de siège, pille le Temple, que, plus tard, Pompée profanera. Auparavant, Jérusalem et Athènes avec Antiochus s'affrontent ; se substituent à eux les Romains, forts de leur empire qu'ils cherchent à agrandir. Hérode, « superbe Arabe, intelligent », roi par la

grâce de Rome, qui veut égaler Salomon, aurait dû être un grand roi s'il n'avait été, à la fin, saisi d'une folie meurtrière, ayant trop aimé les femmes. Salomé, Alexandra, Cléopâtre, Eudoxie, Théodora, femme de Justinien, dernier héritier de César, Bérénice, pourquoi faut-il que, joignant leurs charmes dévastateurs à leur cruauté, leur mauvais génie augmente le drame et précipite les événements ?

Nous sommes en l'an 70. Jésus est né deux ans avant la mort d'Hérode. Ses disciples, sous le nom de Nazaréens, ont échappé à l'anéantissement de Jérusalem par Titus. Courte sera la vague chrétienne avec Constantin, maître de l'Orient, influencé par Hélène, sa mère, la future sainte Hélène, qui a permis de retrouver le Saint-Sépulcre et le Golgotha. Les Perses, battus par Heraclius, c'est en quelque sorte une première croisade où Jérusalem est une nouvelle fois reconstruite.

La tranquillité de la ville sera troublée par le galop des cavaliers d'Allah, pillards entraînés en 602 par Abou Bekr, successeur de Mahomet. Allah a remplacé Baal, Yahvé, les dieux de l'Olympe et le Christ. La horde des Turcs ne fera que passer car la Croix va l'emporter sur le Croissant avec les Croisés qui, en 1095, répondent à l'appel du pape Urbain II. Déconcertant, le royaume franc de Jérusalem, où les rois se combattent, facilitant la conquête de Saladin. L'Islam s'installe pour plusieurs siècles. Aux Mameluks de 1250 à 1517 succéderont les Ottomans, de 1517 à 1917. La déclaration de Balfour, en novembre 1917, envisage l'établissement en Palestine d'un foyer juif, « initiative extravagante », selon Arthur Koestler, et origine du conflit actuel qui fait de Jérusalem « *une poudrière plus qu'un sanctuaire.* » Sans cesse renaissante de ses cendres, son « statut en aucun cas n'est négociable », avait déclaré Itzhak Rabin dans cet « *Orient compliqué qui ressemble à la tapisserie de Pénélope* ».

Autant qu'un globe-trotter et un grand reporter, Jean Larteguy est un merveilleux historien dont l'érudition nous enchante, servie par la magie du verbe, car en Jérusalem il a trouvé une ville et un sujet fascinants.

Pierre GRENAUD

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT HONORAIRE

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

André MARDINI - Léon MERCHEZ

TRÉSORIER GÉNÉRAL HONORAIRE

Henri MULLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

| | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|--------|-------------|
| Président : | Général Georges LE DIBERDER | Tél. : | 43 26 03 83 |
| Vice-Présidents : | Jean de ROQUETTE-BUISSON | Tél. : | 47 63 36 65 |
| | Georges BOYER de LATOUR (D) | Tél. : | 94 76 41 26 |
| Secrétaire général : | Georges CHARUIT | Tél. : | 46 37 57 57 |
| Secrétaire général adjoint : | Colonel Jean BERTIAUX (D) | Tél. : | 86 62 20 95 |
| Trésorier général : | Mlle Monique BONDIS (D) | Tél. : | |
| Trésorier général adjoint : | Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D) | Tél. : | 40 71 18 61 |

Autres membres :

MM. Henri ALBY, Claude de BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, général Jean-Louis GUILLOT, Mme de MAREUIL, MM. André NOËL, maître Pierre REVEILAUD, M. Jean SLIWA, contre-amiral J. THEN (D)

Conseiller relations publiques : André NOËL Tél. : 47 04 99 20

Conseiller juridique : Pierre REVEILAUD Tél. : 40 50 10 09

Président des sections

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------|-----------------|
| Aquitaine : | Commandant SERVOIN | Tél. : | 56 80 47 44 |
| Corse : | Ernest BONACOSCIA | Tél. : | 95 33 53 69 |
| Languedoc : | Commandant Pierre BRASSENS | Tél. : | 61 62 82 28 |
| Provence-Côte d'Azur : | Commandant BOYER de LATOUR | Tél. : | 94 76 41 26 |
| Ouest : | Renaud ESPEISSE | Tél. : | 99 97 05 44 |
| Paris - Ile-de-France : | Colonel Jean DELACOURT | Tél. : | (1) 39 51 76 68 |
| Pays de Loire : | Claude de BOUVET | Tél. : | 40 34 55 24 |
| Pyrénées : | Lieutenant-colonel FOURNIER | Tél. : | 62 36 21 74 |
| Rhône-Alpes : | Colonel MAGNENOT | Tél. : | 74 84 94 95 |
| Languedoc-Roussillon : | Lieutenant-colonel P. BATTLE | Tél. : | 67 45 57 92 |
| Marches de l'Est : | Lieutenant-colonel J. VIEILLOT | Tél. : | 29 65 76 57 |

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : colonel DELAGE

Entraide : Mme de MAREUIL

Porte-drapeau : Frédéric de HELLY

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : (1) 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

Permanence : mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

| | |
|------------------------------|------------|
| COTISATION ANNUELLE | 50 FRANCS |
| ABONNEMENT AU BULLETIN | 130 FRANCS |
| Total..... | 180 FRANCS |

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en deux tons :

- fond blanc et bordure bordeaux ;
- fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 600 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1996

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Koumia dorée grand modèle..... | 150 F |
| Koumia dorée moyen modèle..... | 125 F |
| Koumia argentée grand modèle..... | 40 F |
| Koumia argentée moyen modèle..... | 30 F |
| Koumia argentée porte-clés..... | 40 F |
| Koumia argentée boutonnée..... | 20 F |
| K7 « Chant des Tabors »..... | 30 F |
| « Prières »..... | 10 F |
| Carte postale | 5 F (ou 20 F pour les 4) |
| La légende du goumier Guillaume..... | 30 F |
| <i>Frais d'envois en plus</i> | |

LIVRES

| | |
|--|-------|
| Histoire des goums (2 ^e partie) (gal SALKIN-MORINEAU) | 345 F |
| Histoire des AI de Marc MÉRAUD..... | 395 F |
| « La Longue Route des Tabors », J. AUGARDE | 78 F |
| « Maréchal Juin », Général CHAMBE | 80 F |
| « Juin maréchal de France », Bernard PUJO | 80 F |
| « De Mogador à Alger », J.-A. FOURNIÉ..... | 60 F |
| <i>Frais d'envois en plus : 25 F</i> | |